



53 NARCOTRAFIQUANTS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS
L'ANP DÉJOUE
DES TENTATIVES
D'INTRODUCTION DE PLUS
DE DEUX QUINTAUX DE KIF

P.6



LIGUE 1 MOBILIS 2024-2025
LA VAR FAIT
SES DÉBUTS
À SÉTIF ET BÉJAÏA
CE WEEK-END

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 // N°906 // PRIX 20 DA

ATTAF A EU UN ENTRETIEN
 TÉLÉPHONIQUE
 AVEC SON HOMOLOGUE LIBANAIS

L'ALGÉRIE
RÉAFFIRME SON
SOUTIEN AU LIBAN
FACE
AUX ÉPREUVES
ACTUELLES

P.2



L'ÉTAT PROMET DE METTRE
 LES MOYENS NÉCESSAIRES
 POUR LE DÉVELOPPER

LE CINÉMA
ALGÉRIEN
SE FROTTE
À LA PRODUCTION
INTERNATIONALE

P.2



LORS D'UNE SÉANCE
 À LA CONFÉRENCE MONDIALE
 SUR L'ÉNERGIE "GASTECH"

HACHICHI EXPOSE
LES EFFORTS
DE SONATRACH
POUR RÉDUIRE
LES ÉMISSIONS
DE CARBONE

P.7



FONDS SPÉCIAL POUR
 LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

UN ARRÊTÉ
INTERMINISTÉRIEL
FIXE
LES SUBVENTIONS
ACCORDÉES
AUX OPÉRATEURS

P.7

LOGEMENT, EMPLOI, START-UP, INDUSTRIE, AGRICULTURE, EXPORTATIONS...

LES GRANDS CHANTIERS DU PRÉSIDENT

CETTE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, QUI A OUVERT LA VOIE À UN SECOND QUINQUENAT POUR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, TOMBE PILE-POIL AVEC LA CONFECTION DE LA LOI DE FINANCES 2025, ET LÀ, IL S'AGIT DE L'AUTRE GRAND CHANTIER DU CHEF DE L'ÉTAT POUR LES CINQ ANNÉES À VENIR.

Lire en page 3



DES CENTAINES DE MAROCAINS EMPÊCHÉS
 DE FUIR VERS L'ESPAGNE

LA MISÈRE SOCIALE, DERRIÈRE LES CARTES POSTALES

TOUS LES MÉDIAS LOCAUX ET INTERNATIONAUX, HORMIS CEUX DE LA DÉSINFORMATION, ONT RAPPORTÉ QUE DES CENTAINES DE JEUNES MAROCAINS AVAIENT RÉUSSI À ATTEINDRE FNIDEQ, LA VILLE LA PLUS PROCHE DE CEUTA, AVANT QUE LA POLICE NE LES APPRÉHENDÉ DANS LA NUIT.

Lire en page 4

L'ÉTAT PROMET DE METTRE LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR LE DÉVELOPPER

Le cinéma algérien se frotte à la production internationale

Sous la direction de Chakib Taleb-Bendiab, le film «196 mètres/Algiers» a été choisi pour représenter l'Algérie à la prestigieuse 97^e cérémonie des Oscars, dans la catégorie du meilleur film international. Ce thriller psychologique captivant explore les cicatrices laissées par la décennie noire du pays.

Récompensé par le grand prix du Rhode Island International Film Festival, «196 mètres/Algiers» met en lumière une enquête policière sur l'enlèvement d'une jeune fille pendant la guerre civile des années 1990. L'intrigue du film plonge au cœur des conséquences sociales et psychologiques des événements tragiques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie.

Avec son récit poignant et ses performances remarquables, ce long-métrage offre une réflexion profonde sur les traumatismes laissés par la violence et la souffrance vécues par la population durant cette période sombre de l'histoire du pays. «196 mètres/Algiers» se distingue ainsi comme une œuvre cinématographique puissante qui mérite sa place parmi les grands du septième art. Le film de Ben Diab a suscité l'enthousiasme des critiques internationales et a déjà récolté de nombreux prix prestigieux ces derniers mois. Connaisseur avéré du monde du cinéma, Ben Diab a déjà fait ses preuves en produisant plusieurs courts et longs-métrages à succès, notamment le documentaire primé « Ibn Rushd, Lien Civilisateur », en 2011, ainsi que les films de fiction acclamés « Sang Froid » (2013) et « Âme Noire » (2018), tous présentés dans des festivals internationaux de renom. Chakib Taleb-Bendiab a brillamment réussi à livrer un

scénario captivant, alliant subtilement drame et psychologie dans son thriller «196 mètres/Algiers». La direction artistique exceptionnelle du film plonge les spectateurs au cœur des tourments intérieurs des personnages, portée par des performances remarquables des acteurs, notamment Hichem Mesbah, Nabil Asli, Meriem Medjkane et Ali Namousse, qui ont brillamment incarné leurs rôles.

Ce long-métrage, fruit d'une coproduction algéro-canadienne, a été tourné à Alger en 2022 et est l'un des favoris des Oscars de cette année. La sélection des films en lice pour les Oscars 2025 a été effectuée par la Commission algérienne sous l'égide de l'AMPAS et du CADC, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, qui a soutenu le projet financièrement. Le processus de sélection comprend trois étapes clés : l'annonce des films internationaux sélectionnés dans la catégorie « meilleur film international » le 17 décembre 2024, la publication de la liste finale des 5 films nominés le 17 janvier 2025, et la cérémonie des Oscars le 3 mars 2025, où le lauréat sera révélé. Depuis 1970, lors de la 42^e cérémonie des Oscars, l'Algérie a soumis 17 films pour concourir dans la catégorie du meilleur film international. Parmi ces œuvres, 5 ont été nommées aux



Oscars, avec pour seul lauréat Z réalisé par Costa-Gavras en 1970. L'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS), qui décerne les prestigieux Oscars du cinéma, invite chaque année depuis 1957 les industries cinématographiques du monde entier à présenter leur meilleur film pour concourir dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère. Le comité du prix supervise ce processus et valide les films proposés. Après un vote à bulletin secret, les cinq finalistes sont

sélectionnés avant que le film gagnant ne soit élu par l'ensemble des membres de l'AMPAS lors de la cérémonie annuelle. L'Algérie veut, sous la direction du président Tebboune, développer l'industrie cinématographique. Un projet de loi sur l'industrie cinématographique a été adopté, il y a quelques mois. Cette loi se veut un acquis juridique et réglementaire pour le 7^e art en Algérie. Elle intervient en concrétisation de l'un des engagements du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, qui souligne la nécessité de développer l'industrie cinématographique à travers des mesures incitatives au profit des producteurs, et d'œuvrer à assurer les conditions idoines pour le lancement d'une véritable industrie cinématographique basée sur l'encouragement de l'investissement et la libération des initiatives en vue de faire de l'Algérie un pôle régional et international de production et de tournage cinématographique.

Aida Mouni

ATTAF A EU UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC SON HOMOLOGUE LIBANAIS

L'Algérie réaffirme son soutien au Liban face aux épreuves actuelles

L'Algérie a exprimé hier sa solidarité totale avec la République libanaise face aux circonstances difficiles qu'elle traverse en raison des attaques israéliennes continues et répétées contre sa sécurité et sa stabilité. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, le ministre Ahmed Attaf a eu un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères et des Émigrés de la République libanaise, Abdallah Bou Habib. Le ministre Ahmed Attaf a réaffirmé le soutien total de l'Algérie au Liban et son appui face aux conditions difficiles causées par les attaques israéliennes persistantes et répétées contre sa sécurité et sa stabilité. Attaf a exprimé les condoléances et la compassion de l'Algérie au gouvernement et au peuple libanais suite à l'attaque cybernétique sioniste subie la veille, qui a fait de nombreuses victimes et des centaines de blessés. Le ministre des Affaires étrangères a assuré à son homologue libanais que l'Algérie poursuivra, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, ses efforts pour défendre les positions, la souveraineté et les intérêts vitaux du Liban face à l'escalade israélienne systématique sur plusieurs fronts dans la région.

Air Algérie annonce la suspension de tous les vols vers Bamako

Air Algérie annonce la suspension de tous les vols reliant Alger à Bamako. La compagnie a précisé dans un communiqué que la suspension est due à la fermeture de l'espace aérien au Mali. Air Algérie s'est excusée pour les désagréments que cette suspension pourrait causer, en affirmant qu'elle tiendra ses clients informés de l'évolution de la situation.

RÉUNION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GEST IMMO

Plusieurs dossiers passés au crible

Gest-Immo

Le directeur général de la filiale de gestion immobilière de l'AADL (Gest Immo), Djallal Eddine Dahmani, a organisé mardi au siège de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) une réunion pour discuter avec plusieurs responsables des principales préoccupations des citoyens concernant les modalités et les méthodes de paiement des factures mensuelles de loyer et des charges. A cette occasion, plusieurs dossiers ont été abordés, notamment l'examen de la situation

des locataires bénéficiaires du programme de location-vente en retard de paiement de leurs mensualités, ainsi que la mise en place d'une nouvelle méthodologie de travail. Le directeur général de la filiale de gestion immobilière (Juste Immo) a également donné une série d'instructions à l'ensemble des cadres, les exhortant à accélérer le rythme de travail et à intensifier les efforts pour atteindre les objectifs fixés. En outre, les demandes de tous les locataires concernant la réintégration des services et le montant des

charges mensuelles correspondantes ont été examinées, avec une réintégration des dites demandes dans les services de paiement électronique. La réunion a également porté sur la formation des gestionnaires de quartiers dans toutes les branches régionales afin d'améliorer la qualité des services. Dahmani a également mis en place une cellule de contrôle au niveau de la direction générale, chargée de coordonner et de suivre avec toutes les branches régionales le processus de recouvrement mensuel conformément aux procédures et lois en vigueur, ainsi que de traiter toutes les demandes des locataires relatives à la réintégration des services et au montant des charges mensuelles correspondantes. À la fin de la réunion, le directeur général a donné des instructions strictes pour que les décisions prises lors de cette rencontre soient mises en œuvre sur le terrain, avec un suivi prévu dans les semaines à venir.

R.N.

LOGEMENT, EMPLOI, START-UP, INDUSTRIE, AGRICULTURE, EXPORTATIONS...

Les grands chantiers du Président

Ce sera sans conteste un programme de combat avec un ordre du jour simple : mener à bon port le programme vital et stratégique de l'accès au logement, déjà lancé à travers l'AADL3, la poursuite du développement industriel orienté vers les grandes industries créatrices de richesses et tournées vers l'export (pharmacie, matériaux de construction, automobile, matériel agricole...)

Le président Abdelmadjid Tebboune a devant lui des échéances importantes, des défis colossaux pour mener à bon port, comme il l'a affirmé durant sa campagne électorale, les réformes qu'il a initiées durant son premier mandat. Des défis énormes au regard des attentes tant des opérateurs économiques, notamment du secteur privé, que sociales, en particulier de la frange la plus importante de la population algérienne, à savoir une jeunesse dont la demande en termes d'infrastructures et de financements de projets structurants est incompressible. Le chef de l'Etat, réélu pour un second mandat à l'issue de l'élection présidentielle du 7 septembre dernier, sait que les défis sont importants et imposent autant une grande rigueur budgétaire pour mener à bien ses réformes, autant politiques qu'économiques, que mener des efforts de tous les instants pour que la machine administrative suive, sans accrocs et, plus que tout, pour qu'il n'y ait aucun couac dans la conduite du programme économique et social des réformes qu'il entend mener durant les cinq prochaines années. Ce sera sans conteste un programme de combat avec un ordre du jour simple : mener à bon port le programme vital et stratégique de l'accès au logement, déjà lancé à travers l'AADL3, la poursuite du développement industriel orienté vers les grandes industries créatrices de richesses et tournées vers l'export (pharmacie, matériaux de construction, automobile, matériel agricole...) ; une bataille tous azimuts sur le front social avec une politique de containment de la demande, incompressible, de la jeunesse en termes d'accès au logement, à l'emploi et à la formation et, plus que tout, à lutter contre les sirènes de l'émigration légale et/ou clan-



destine. Vaste chantier s'il en est, mais ce n'est pas pour autant une difficulté pour le président Tebboune qui, lors de sa campagne électorale, avait bien insisté sur cet aspect du programme de son second mandat s'il était réélu, car accordant une importance capitale aux jeunes. Ainsi, il expliquera qu'"en cas de réélection pour un second mandat, il élargira la participation politique des jeunes au sein des Assemblées élues et à octroyer à cette catégorie des facilitations pour la création de startups". En améliorant l'état de l'économie nationale, il vise également "la création de postes d'emploi en faveur des jeunes" ainsi que la concrétisation de son engagement à augmenter les salaires des travailleurs. Une échéance d'ailleurs prévue dès le début de l'année prochaine, avec éventuellement une révision à la hausse du SNMG. Ce sera une perspective fort intéressante dans la conduite d'un second mandat qui devrait se structurer autour de la réalisation de nombreux projets socio-économiques de nature à gommer le gap social (logements, santé, enseignement supérieur...) industriel

et technologique du pays. Création de start-ups et amélioration des niveaux des salaires, en particulier des jeunes, seront par ailleurs le leitmotiv du président Tebboune qui sait que la bataille de la construction d'une Algérie nouvelle ne sera ni facile ni de tout repos. Bien au contraire.

S'AFFRANCHIR DE LA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES

En fait, cette élection présidentielle, qui a ouvert la voie à un second quinquennat pour le président Tebboune, tombe pile-poil avec la confection de la loi de finances-2025, et là, il s'agit de l'autre grand chantier du chef de l'état pour les cinq années à venir : sortir de la quasi-dépendance aux hydrocarbures pour améliorer les recettes en devises du pays et donner un coup de rein aux exportations hors hydrocarbures. Un chantier d'importance, l'autre grand défi du pays dont les forces productives devront alléger sa dépendance vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures et des produits dérivés, et orienter l'économie nationale

vers d'autres filières autant industrielles, agricoles que des services, des niches potentiellement prometteuses en termes d'amélioration substantielle des exportations. Car, le challenge de M. Tebboune durant ce second mandat est de faire en sorte que la tendance de la dépendance aux hydrocarbures - près de 99% de l'économie nationale - soit inversée au profit d'autres métiers, d'autres filières, d'autres niches. A l'image du secteur du Tourisme et de l'Agriculture, l'industrie plastique pour que les chocs extérieurs en cas de chute brutale des cours du brut n'affectent en rien les grands financements de l'économie nationale.

Et, plus que tout, pour que le pays ne soit ni affaibli, ni son économie paralysée en cas de chocs pétroliers ou énergétiques mondiaux lors de conflits géopolitiques majeurs, comme cela s'est vérifié avec le cas Ukrainien et l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza. Dans les deux cas, l'emballage de la demande de brut face à ces deux risques géopolitiques et la surchauffe des cours du brut dans les salles de marchés peut tout autant faiblir et atteindre des niveaux très bas, ce qui est désastreux pour les pays producteurs, en cas d'intervention des pays consommateurs pour faire baisser les prix en augmentant la part de leur consommation des énergies non fossiles, dont le nucléaire. Le président Tebboune, qui travaille pour une Algérie nouvelle, forte de son économie, de sa diplomatie et de sa jeunesse, à l'ombre de gros potentiels miniers et industriels, devra mettre les bouchées doubles par ailleurs pour que le pays s'oriente résolument vers une économie productive et relancer le secteur industriel.

Merouane Korso

LE PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI :

Le Président «m'a enjoint de continuer le travail»

Le Président «m'a enjoint de continuer le travail», a déclaré mardi le Premier ministre, Nadir Larbaoui, à sa sortie de l'audience que lui a accordée le président de la République. Larbaoui a remis la démission de son gouvernement au chef de l'Etat. Ce dernier lui a demandé de surseoir à la décision pour assurer la gestion des dossiers urgents nécessitant la connaissance de la situation par les ministres actuels.

Larbaoui réitére ses félicitations au président. «Tout d'abord, je tiens à renouveler mes sincères félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, priant Allah le Tout-Puissant de le guider dans ses nobles missions pour le bien du pays et des citoyens, et pour concrétiser les aspirations du vaillant peuple algérien au progrès et à la prospéri-

té», déclare le Premier ministre. «J'ai été reçu en audience par Monsieur le président de la République à qui j'ai remis la démission du Gouvernement, et il m'a enjoint de continuer le travail, car nous sommes à l'approche de la rentrée sociale, scolaire, universitaire et professionnelle et pour élaborer le projet de loi de finances pour l'exercice 2025», ajoute Larbaoui.

R.N.

Tebboune prend ses fonctions pour un second mandat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mardi après-midi au siège de la Présidence de la République où il a pris ses fonctions pour un second mandat. Auparavant, le président

de la République avait prêté serment lors d'une cérémonie officielle au Palais des Nations (Alger), en présence de hauts responsables de l'Etat et de représentants des hautes instances de la Nation. La Cour

constitutionnelle avait annoncé samedi dernier les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, remportée par M. Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 84,30% des voix exprimées.

SON PREMIER SECRÉTAIRE NATIONAL S'EXPRIMAIT HIER SUR LE SUJET

Le FFS appuie l'initiative du chef de l'Etat visant à ouvrir un dialogue national

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, a déclaré hier lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti à Alger que : «nous n'avons pas gagné les élections présidentielles, mais nous n'avons pas perdu non plus». Il a par ailleurs salué l'annonce faite par le président Tebboune d'ouvrir un dialogue national. «C'est le moment le plus approprié pour surmonter nos divergences et nous mettre d'accord sur ce qui est fondamental, c'est-à-dire se mettre d'accord sur une plate-forme nationale commune et consensuelle qui servira de base à la reconstruction de l'Etat national sur les principes de démocratie, de justice et de liberté», a-t-il détaillé. Le FFS appelle par ailleurs à des mesures d'apaisement. Son premier secrétaire national s'exprimait en ces termes : « A l'approche du soixante-dixième anniversaire de déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, nous appelons le président réélu à prendre des décisions politiques audacieuses pour instaurer un climat d'apaisement et d'ouverture démocratique». Il s'agit, ajoute-t-il, «d'accorder une grâce présidentielle aux détenus politiques et aux prisonniers d'opinion», d'abolir l'article 87 bis du code pénal et «de mettre fin à la criminalisation de l'exercice politique et des droits de l'homme», ainsi que d'ouvrir le champ politique et médiatique, tout en abolissant toutes les lois qui entravent les libertés et affectent les droits». Il s'agit, de son point de vue, de mesures essentielles pour garantir un véritable pluralisme, où tous les courants constituant la classe politique nationale peuvent exprimer librement leurs opinions». «Cette étape pourrait nous conduire à un consensus historique», a estimé le premier secrétaire national du Front des forces socialistes.

Y.S.

Installation des nouveaux Directeurs généraux de la Télévision et de la Radio algériennes

Le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, a présidé, hier, l'installation de M. Mohamed Baghali au poste de Directeur général de l'Etablissement public de télévision (EPTV) en remplacement de M. Adel Salakdji. Il a également présidé l'installation de M. Adel Salakdji au poste de Directeur général de la Radio algérienne, en remplacement de M. Mohamed Baghali. L'installation s'est déroulée en présence des cadres des deux établissements.

DES CENTAINES DE MAROCAINS EMPÊCHÉS DE FUIR VERS L'ESPAGNE

La misère sociale, derrière les cartes postales

Tous les médias locaux et internationaux, hormis ceux de la désinformation, ont rapporté que des centaines de jeunes Marocains avaient réussi à atteindre Fnideq, la ville la plus proche de Ceuta, avant que la police ne les appréhende dans la nuit et ne les renvoie chez eux.

Images d'un autre monde, d'une autre époque, d'une autre dimension ; fini le mythe du Maroc séduisant, attirant des milliers de touristes ; finie encore la carte postale Fez, Meknès et Marrakech qui chantent comme les sirènes de l'Odyssée. Là c'est du terre-à-terre, du concret, de l'image choquante et brutale : des milliers de Marocains veulent fuir le Maroc. Au Maroc, la presse, dominée par Aziz Akhennouch, essaie de présenter ces flux de migrants marocains vers l'Espagne, comme étant des Africains non des Marocains, mais cela ne prend pas, parce qu'ils étaient quelques dizaines de sub-sahariens, mais des centaines de Marocains. Preuve en est, l'agence de presse espagnole EFE confirme que les jeunes migrants sont pour la plupart des Marocains, bien que certains viennent d'autres pays d'Afrique, La journée de dimanche surtout a été marquée par de fortes tensions dans la région, des centaines de personnes s'étant rassemblées à la frontière à la suite d'appels lancés sur les réseaux sociaux

en faveur d'une tentative de migration de masse. La police marocaine a empêché des centaines de migrants de passer à Ceuta, après que des dizaines d'entre eux ont réussi à franchir la première barrière frontalière entre le Maroc et l'enclave espagnole. Ils ont tous été interceptés avant de pouvoir passer en territoire espagnol. Mais hier, il y a eu de nouveaux appels sur les réseaux sociaux pour un afflux massif de migrants du Maroc vers l'Espagne. De ce fait, les autorités marocaines prévoient une nouvelle approche massive d'immigrants marocains, tunisiens et algériens vers les villes de Ceuta et Melilla. Après les tentatives avortées du week end, les réseaux sociaux sont à nouveau remplis de messages appelant les jeunes du Maroc et de tout le Maghreb à franchir illégalement la frontière de Tarajal à Ceuta et la clôture de Melilla. Les hashtags #OnVousVoitLe15/9 et #15/9FnideqCeuta ont été les plus partagés par les activistes, qui ont mobilisé des milliers de personnes, principalement des jeunes hommes, pour franchir



les frontières de Ceuta et Melilla. Cette fois-ci, le mode opératoire est le même. A travers le réseau social X et Tik Tok, des centaines de comptes, ont mobilisé les marches vers les frontières de Ceuta et Melilla. Les enclaves espagnoles jumelles de Ceuta et Melilla sont les seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Union euro-

péenne, et toutes deux ont connu des vagues massives occasionnelles de migrants tentant de franchir la frontière pour rejoindre l'UE. Tous les médias locaux et internationaux, hormis ceux de la désinformation, ont rapporté que des centaines de jeunes Marocains avaient réussi à atteindre Fnideq, la ville la plus proche de

Ceuta, avant que la police ne les appréhende dans la nuit et ne les renvoie chez eux. Les leçons à tirer ? C'est que derrière les cartes postales, la misère sociale ; c'est la normalisation avec l'entité sioniste qui a des effets contraires à ceux pressentis ; c'est la mal vie, c'est le gouvernement Akhennouch qui arrive à saturation. **I.Med Amine**

LUTTE CONTRE LES FLUX MIGRATOIRES VERS L'ESPAGNE

La «collaboration» du Makhzen tributaire des fonds reçus

La supposée collaboration du régime du Makhzen dans le refoulement des flux migratoires prenant d'assaut régulièrement les enclaves espagnoles Ceuta et Melilla avant d'opter, une fois sur place, pour d'autres pays de l'Union européenne (UE), n'est que «chimère et n'est tributaire finalement que des fonds reçus», selon le site espagnol Estrella Digital. Dans un reportage réalisé par le site intitulé «Le makhzen et son perpétuel chantage sur l'Espagne et l'Europe !», de nombreux agents de la Garde civile et de membres des forces et des corps de sécurité de l'Etat espagnol stationnés à

Ceuta ont affirmé sans ambages que les agents marocains de l'autre côté de la frontière collaborent en fonction des fonds que le Maroc reçoit de l'Espagne et de l'UE. «Si elles reçoivent des fonds, les forces de sécurité marocaines (...) tiennent à distance les personnes qui tentent d'entrer à Ceuta, et si l'Espagne ne le fait pas, elles cessent de collaborer», ont indiqué plusieurs agents de la Garde civile espagnole sous couvert d'anonymat. Dénonçant ce chantage, plusieurs autres agents de la Garde civile espagnole ont affirmé que cette façon de faire les a desservis et profité aux agents maro-

cains qui grâce aux fonds de l'Etat espagnol et de l'UE disposent de meilleurs moyens. «Les forces de sécurité marocaines, grâce à ces fonds, disposent de meilleurs moyens que la police et la garde civile espagnoles», a-t-on témoigné. Et ces mêmes agents d'ajouter, désabusés : «Pendant ce temps, ce sont les agents de la Garde Civile espagnole qui sont en première ligne pour contenir les entrées illégales d'immigrants et se retrouvent la plupart du temps dans une mêlée avec les personnes qui tentent de franchir la clôture... et c'est là que les problèmes surviennent». Ils affirment

que «la lutte contre les flux migratoires dépend des forces de sécurité marocaines, qui sont les seules à pouvoir contenir ces tentatives massives de pénétrer sur le territoire espagnol depuis le côté marocain». La journaliste du site espagnol a conclu son reportage, en notant que c'est cet état de fait qui est à l'origine des revendications des syndicats de la police nationale et les associations de la garde civile espagnoles portant sur leur demande «historique» d'augmentation des ressources, d'amélioration des protocoles et d'utilisation du matériel approprié.

Le Polisario réfute les allégations marocaines

Le Polisario réfute les allégations de l'occupation marocaine par une lettre adressée au président du Conseil de sécurité de l'ONU, le Slovène Samuel Zbogar, pour le mois de septembre. Dans cet écrit, dont *Horizons* a obtenu une copie, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar, a démontré avec des preuves documentées le caractère creux de la série d'affirmations trompeuses formulées par le représentant du Maroc, l'État occupant du territoire sahraoui. Ce membre du Secrétariat national du Front Polisario souligne, dans la lettre, que le représentant de l'Etat occupant se fait des illusions s'il pense pouvoir induire les États membres de l'ONU en erreur en répétant les mêmes mensonges et en faisant les mêmes affirmations, qui se sont révélées à plusieurs reprises infondées et totalement fausses et trompeuses. «Nous les avons déjà réfutées, avec des preuves documentées dans des lettres précédentes, notamment (S/2023/219), (S/2023/456) et (S/2024/614), entre autres. Cependant, dans l'intérêt de la vérité et pour remettre les pendules à l'heure, nous examinerons ces affirmations de plus près pour démontrer, une

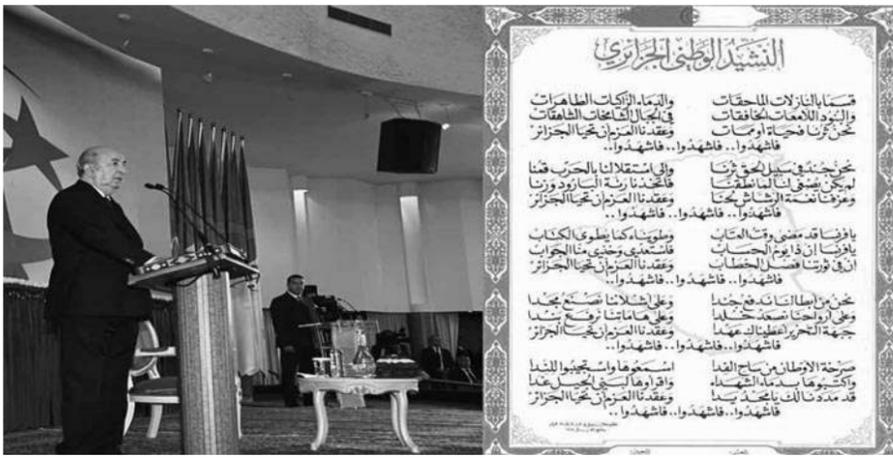
fois de plus, qu'elles sont totalement fausses et trompeuses», a écrit le représentant du Front Polisario à l'ONU. Premièrement, «le Sahara occidental est un territoire non autonome désigné par l'ONU, en attente de décolonisation depuis 1963 et illégalement occupé par le Maroc depuis 1975», rappelle-t-il, ajoutant qu'il est connu que le chapitre XI de la Charte des Nations unies s'applique sans équivoque aux territoires «connus pour être de type colonial». «C'est sur cette base que, en 1960, l'Espagne a accepté, sous la pression d'États membres connus pour leurs positions anticoloniales, de transmettre au Secrétaire général de l'ONU des informations sur ce qui était alors le Sahara espagnol, conformément aux dispositions du chapitre XI de la Charte des Nations unies», poursuit Sidi Omar. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU explique aussi que c'est sur cette base que, dans son rapport (A/5446/Rev.1) présenté à l'Assemblée générale en décembre 1963, le Comité spécial de décolonisation (C-24) a inscrit le territoire sur la liste des pays non autonomes. Depuis lors, le Sahara occidental est traité par l'Assemblée générale et ses organes compétents comme un territoire

non autonome et une question de décolonisation au sens du chapitre XI de la Charte des Nations unies. Ce fait est confirmé, entre autres, par le rapport présenté par le Secrétaire général à la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, dans lequel il déclare clairement que «la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième commission) de l'Assemblée générale et le Comité spécial chargé d'étudier la situation concernant la mise en œuvre de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux aborde le Sahara occidental en tant que territoire non autonome et une question de décolonisation», explique-t-il encore. Concernant la Cour internationale de justice (CIJ), il suffit, selon Sidi Mohamed Omar, de citer la conclusion de son avis consultatif sur le Sahara occidental, en date du 16 octobre 1975. Dans son avis, la plus haute juridiction de l'ONU, qui n'a pas trouvé de liens juridiques de nature à affecter l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale dans le cadre de la décolonisation du Sahara occidental et, en particulier, du principe de l'autodétermination par l'expression libre et authentique des droits de l'hom-

me la volonté des peuples du territoire». Quant au Conseil de sécurité, le représentant du Front Polisario a noté que, dans sa première résolution sur le Sahara occidental adoptée le 22 octobre 1975, le Conseil a réaffirmé les termes de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960 et toutes les autres résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sur le Sahara occidental. En outre, la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale est à l'origine des résolutions 658 (1990) et 690 (1991) du Conseil de sécurité, par lesquelles le Conseil a approuvé à l'unanimité le plan de règlement ONU-OUA et la création de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Sidi Mohamed Omar affirme, dans la lettre que «l'Accord de Madrid» de 1975, cité par le représentant du Maroc, est nul et non avenue et sans aucun effet juridique sur le statut international du Sahara occidental en tant que territoire non autonome. Enfin, l'autodétermination est un droit inaliénable qui peut être exercé librement et véritablement par les peuples concernés, et non par les puissances occupantes et coloniales, conclut-il.

L'ŒIL DU JOURNALISTE

Qassaman chanté dans son intégralité



Lors de la cérémonie de prestation du serment constitutionnel, plusieurs journalistes ont relevé que Qassaman a été chanté dans son intégralité, c'est-à-dire avec le couplet citant la France. Et cela, contrairement aux autres années où le Qassaman était atrophié de son couplet qui pointe un doigt accusateur sur la France. La prestation du serment constitutionnel marque l'entrée dans une nouvelle phase de la présidence d'Abdelmadjid Tebboune et sa prise en charge de ses fonctions pour la direction du pays et de la mise en œuvre de son programme électoral, soutenu par le peuple algérien qui a voté pour lui le jour du scrutin en lui accordant un taux de soutien de 84,30 % des voix exprimées, selon les résultats définitifs des élections présidentielles. Pour entamer ce nouvel

exercice présidentiel, Qassaman a été chanté dans son intégralité. On s'en souvient : l'Algérie avait rétabli un couplet anti-France dans son hymne national. En effet, un décret élargit la liste des circonstances officielles où sera chanté un passage souvent occulté pour des raisons de protocole, ordonnant à la France de «rendre des comptes».

LE TROISIÈME COUPLET EST FERME AVEC LE COLONISATEUR :

-« Ô France ! Le temps des palabres est révolu. Nous l'avons clos comme on ferme un livre. Ô France ! Voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. Prépare-toi ! Voici notre réponse. Le verdict, notre révolution le rendra. Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Ich'hadou, ich'hadou, ich'hadou...».

KAMEL DAOUD, SIFAOU, BOUALEM SANSAL ET AUTRES FLIBUSTIERS

La grande dérive des mal-pensants

Avec son dernier livre, l'écrivain Kamel Daoud a voulu montrer comment les islamistes fantasmaient sur des femmes qui n'existent pas tout en haïssant celles qui existent.

Dans Houris, son troisième roman, après Meursault, contre-enquête et Zabor, ou les psaumes (Actes Sud, 2014 et 2017), le journaliste et écrivain algérien Kamel Daoud, 54 ans, a voulu «briser le silence, défiant l'interdit juridique», dit-il. Pour qu'on n'oublie pas les massacres, la folie islamiste et le sort tragique souvent réservé aux femmes, victimes éternelles, durant cette «guerre de tous contre tous».

La guerre dont parle Daoud était un génocide

des fondamentalistes contre le peuple et non pas une guerre de tous contre tous. Une guerre de tous contre tous équivaut à ajouter foi au qui tue qui de triste mémoire. Que reste-t-il aujourd'hui en Algérie de ces années de braise ? Un grand silence ? «Il y a une victoire politique et culturelle des islamistes, explique l'écrivain.

Les islamistes aujourd'hui contrôlent la justice, l'école, la culture, ils contrôlent la quasi-totalité des médias en Algérie. Il reste un silence chez la génération qui les a vécues et une amnésie monstrueuse chez les plus jeunes. Les enfants de 15 ans ne savent pas qu'il y a eu cette guerre. Ils ne savent rien de cette guerre, parce

qu'il n'y en a aucune trace.» Nous, qui vivons en Algérie, savons que les islamistes ne contrôlent ni la culture, qu'ils rejettent, ni les médias, qu'ils ne lisent pas, ni encore moins la justice, qu'ils excommunient. Mais d'où Daoud est-il allé tirer ces fariboles ?

Il y a un an, Kamel Daoud s'est installé en France — pays dont il détient la nationalité depuis 2020 — afin de vivre en sécurité et d'avoir les coudees franches pour explorer, loin d'Oran et de cette Méditerranée qui lui manque «cruellement», dit-il, la mémoire du pays. Qu'est-ce que cela change de s'installer en France et regarder «à la française» les réalités algériennes...

La Télévision publique prépare sa grande restructuration



Beaucoup de projets pour la télévision algérienne en vue, avec en priorité une plus rigoureuse restructuration pour dépasser les dysfonctionnements. L'objectif premier en est d'aller vers une efficacité et une performance qui laissent aujourd'hui à désirer. Cette restructuration prend en compte tous les aspects, humains, professionnels, techniques, matériels, compétences, etc. Il ne sera plus permis de faire de la télévision comme on fait dans la Fonction publique, mais d'y apporter

une plus-value, où les compétences, les performances, la rentabilité et l'efficacité seront primées.

La télévision publique passera, de ce fait, dans une autre dimension à l'heure où la guerre médiatique dans toute la planète fait rage. Le dernier événement en date est déjà symptomatique de cette nouvelle guerre médiatique et informatique : le piratage et l'explosion des bippers libanais par l'entité sioniste. Un événement qui pousse à de la réflexion profonde...

Brutale disparition de la journaliste de la télévision publique Khadidja Taher Abbès

En début de semaine, la corporation a perdu la journaliste de la Télévision algérienne, Khadidja Taher Abbès, décédée, à l'âge de 59 ans, des suites d'une longue maladie. La défunte a rejoint l'Etablissement public de télévision (EPTV) en 2007, après avoir travaillé au quotidien Echaâb où elle a été chargée de cou-

vrir de nombreux événements importants, notamment politiques. Elle avait également occupé le poste de rédactrice en chef à la chaîne d'information A3. La regrettée a été inhumée, dimanche dernier, dans sa ville natale, Boukadir, dans la wilaya de Chlef

Gates appelle à censurer les réseaux sociaux

Dans une interview absolument délicate qu'il vient de donner à la chaîne CNBC, Bill Gates appelle entre autres à une augmentation fulgurante de la censure des réseaux sociaux, notamment «l'usage de l'intelligence

artificielle pour censurer en temps réel les discours qui n'incitent pas à se faire vacciner» !

Rappelons que ce type est de fait le premier actionnaire de l'OMS, qu'il soutient à fond avec ses... fonds.

DISCIPLINES LIÉES À L'OPINION PUBLIQUE ET SON CHAMP D'ACTION

Journalistes, publicistes, économistes, marketeurs rivalisent d'ingéniosité

L'opinion publique a un champ d'action vaste, très étendu, et très lié à plusieurs branches disciplinaires ; il emprunte ses matériaux aussi bien à l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie collective, qu'à la presse, les médias visuels, l'univers informatique et informationnel, la politique, la société qui le sous-tend, le contexte économique,

voire même le contexte régional et international, les événements du moment et les faits les plus récents, pour se former.

Aujourd'hui plusieurs spécialistes et disciplines se disputent cet espace enchevêtré. L'opinion est elle-même, en même temps, influenceur et influencée, agissant et suggestionnée, actrice et

témoin, constructeur et construite, programmeur et programmée, animatrice et animée, en mouvement et statique, voire même victime et bourreau. Elle est composée d'individus et de groupes, qui, à l'intérieur, sont divers, différents, en jugements et en action, mais la forme générale de la foule donne l'impression d'un bloc monolithique et soudé. La pla-

nète terre, vue du ciel, nous en offre un parfait exemple : ses montagnes et ses vallées, ses collines et ses canyons, ses gouffres et ses précipices s'effacent et n'apparaissent plus à notre regard ; elle donne la fausse image d'une forme sphérique parfaite. Mais plus on s'en approche, plus on constate callosités et irrégularités sur toute sa surface.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI

redaction@lexpressquotidien.dz www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

TRANSPORT DES VOYAGEURS

Sogral se met au numérique pour suivre l'itinéraire des bus

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie «Sogral» a annoncé, hier mardi dans un communiqué, le renforcement du transport des voyageurs à travers tout le pays et la mise en place de nouveaux services numériques pour suivre l'itinéraire des bus, et ce dans le cadre des mesures prises en prévision de la rentrée scolaire et sociale.

Sogral a précisé qu'en prévision de la rentrée scolaire prévue le 22 septembre 2024, et en application des instructions du ministre du Transport, une série de mesures ont été mises en place en prévision de la rentrée sociale et scolaire, pour faciliter les déplacements des voyageurs.

Ces mesures importantes prévoient le renforcement du transport sur les lignes qui connaissent une forte demande cette semaine afin de faciliter le retour des familles dans leurs villes, notamment au niveau des gares de Tlemcen, Annaba, Béjaïa, Sétif, Ouargla, Alger, Béchar et Constantine, outre l'ouverture de nouvelles lignes à travers les différentes gares routières, particulièrement celles du sud, précise la même source.

Sogral affirme, par ailleurs, son engagement à appliquer la stratégie tracée par les Hautes autorités en matière de transition numérique, annonçant le lancement d'un nouveau service pour suivre les bus à distance pour faciliter les déplacements des voyageurs en général et les étudiants en particulier via l'application «Mahatati».

Ce nouveau service permet d'améliorer les prestations du transport routier et de faciliter les déplacements des voyageurs, notamment dans les régions éloignées en leur donnant la possibilité de suivre le trafic des bus sans se déplacer à la gare.

Ce service, ajoute «Sogral» est aussi doté d'une fonctionnalité permettant aux voyageurs de recevoir une notification sur leurs Smartphones quelques minutes avant l'arrivée du bus, affirmant que l'année courante sera décisive pour le renforcement de ses services numériques. La société a en outre souligné que l'application «Mahatati» mise à la disposition des voyageurs a connu un million de téléchargements durant cette période, rappelant qu'elle permet de consulter les programmes des voyages et de réserver en ligne outre la possibilité de signaler des dépassements. D'autre part, la société a consacré, à travers plusieurs de ses unités, des quais pour les étudiants universitaires, affirmant la mobilisation de toutes ses ressources humaines pour garantir une rentrée sociale et scolaire réussie.

53 NARCOTRAFIQUANTS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

L'ANP déjoue des tentatives d'introduction de plus de deux quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de deux (2) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 53 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 11 au 17 septembre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«**D**ans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 11 au 17 septembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a précisé un communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont



intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 53 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de deux (02) quintaux et 32 kilogrammes de kif traité et 3,22 kilogrammes de cocaïne provenant des frontières avec le Maroc, alors que 235 495 comprimés psychotropes ont été saisis». Selon le même bilan, des détachements de l'ANP «ont arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Illizi, 456 individus et saisi 22 véhicules, 203 groupes électrogènes, 184 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipe-

ments utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». De même, «25 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 13214 litres de carburants, ainsi que 236,12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Pour leur part, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 42 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 395 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», précise le même bilan.

R.S.

AAPI

Une mission de prospection au Danemark durant le mois d'octobre

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AIPA), Omar Rekkache, a reçu, hier, l'ambassadeur du Royaume du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, accompagnée du conseiller économique de l'ambassade. L'audience s'est déroulée en présence de cadres de l'AAPI. La réunion a porté sur la présentation de l'organisme algérien et le rôle joué par l'agence dans l'accompagnement et le suivi des projets d'investissement, notamment ceux qui se substituent aux importations, précise un

communiqué de l'AAPI. Les deux parties ont également examiné les moyens de réactiver le mémorandum d'entente entre les deux pays, signé en 2016, afin de l'adapter au système d'investissement actuel en Algérie dans le cadre de la loi sur l'investissement qui a créé l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement, ainsi que les modalités d'octroi de fonciers économiques appartenant au domaine privé de l'État pour la réalisation de projets d'investissement. La réunion a également passé en revue les

opportunités d'investissement en Algérie, les voies et moyens d'échange d'expériences entre les entreprises algériennes et danoises, notamment dans les domaines intéressant l'économie nationale, ainsi que la préparation de la mission de prospection qu'effectuera une délégation multisectoriel auprès d'entreprises danoises activant dans les mêmes domaines, de fonds d'investissement et d'associations professionnelles. Une mission prévue durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre

OUVERTURE DE LA 3^E ÉDITION DU SALON «EDUCTECK» À ALGER**Sous le slogan «L'intelligence collective au service de l'apprentissage»**

La 3e édition du Salon de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des technologies de la connaissance (EDUCTECK) s'est ouverte, mardi au Palais des expositions (Alger), avec la participation de près de 100 exposants. Placé sous le slogan «L'intelligence collective au service de l'apprentissage», le salon vise à créer «un espace de dialogue, de réflexion et d'innovation dans le domaine de l'éducation et des techniques éducatives». Les organisateurs aspirent à ce que l'édition 2024 soit «plus riche et variée en termes d'innovations et de débats sur l'avenir de l'éducation et de la formation professionnelle en Algérie, notamment en matière d'apprentissage en ligne». A ce titre, le commissaire du salon, Abdenour Derias a affirmé que cette édition permettra à «tous les acteurs du domaine de l'éducation et de l'apprentissage, des tech-

nologies de la connaissance, de la numérisation, de l'économie de la connaissance et de l'intelligence artificielle, de découvrir les nouvelles innovations, de développer les compétences, et d'échanger des expériences, techniques, applications et logiciels». Ce salon de quatre (4) jours constitue une opportunité pour rassembler chercheurs et développeurs dans le domaine de l'éducation, avec un programme «intensif» prévoyant des conférences sur divers sujets et spécialités, suivies de débats sur l'éducation ainsi que les moyens de la développer, ajoute Derias. De son côté, la directrice de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), Radia Bernaoui a affirmé que ce partenariat, premier du genre, «vise à renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement et de recherche d'une manière qui traduit l'engagement commun à améliorer le niveau

d'éducation à travers l'utilisation des technologies de pointe au service des générations futures». Elle a, par là même, souligné l'importance de «cette rencontre scientifique et professionnelle», qui constitue «une opportunité pour les établissements de recherche et les entreprises économiques d'explorer les possibilités de communication et de renforcer des partenariats efficaces entre les parties concernées pour parvenir à la complémentarité entre la recherche scientifique et les besoins économiques, au service du développement durable, et renforcer le rôle des jeunes dans l'entrepreneuriat». Le salon «Educteck» est organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère des Poste et des Télécommunications et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

LORS D'UNE SÉANCE À LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ÉNERGIE "GASTECH"

Hachichi expose les efforts de Sonatrach pour réduire les émissions de carbone

Le président-directeur général (P-DG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a mis en avant, lors de sa participation à une séance de travail à la Conférence mondiale sur l'énergie "Gastech", qui se tient à Houston (Etats-Unis), les efforts du groupe public en vue de réduire les émissions de carbone.

Le P-DG du groupe a présenté "un aperçu des réalisations du groupe en matière de décarbonisation, évoquant l'ambitieux programme que le groupe adopte en vue de réduire son empreinte carbone et d'atteindre l'objectif zéro torchage ordinaire d'ici 2030", a indiqué hier un communiqué de Sonatrach.

Hachichi a précisé que les projets des énergies renouvelables, basés sur la construction de centrales solaires photovoltaïques, visaient à réduire la consommation d'électricité propre du groupe et à libérer des quantités importantes de gaz pour des utilisations plus efficaces", mettant, également, en avant le volet lié à l'hydrogène vert.

"L'Algérie dispose d'atouts compétitifs qui l'habilitent à jouer un rôle essentiel dans la production et la commercialisation de l'hydrogène vert à l'avenir", a affirmé le PDG lors de cette séance tenue mardi.

Il a évoqué la nouvelle stratégie de Sonatrach pour le climat qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à augmenter le niveau d'insertion des énergies renouvelables et à développer les solutions de séquestration du carbone par des méthodes naturelles et technologiques, outre la réalisation de l'équilibre entre les émissions et leur absorption, à travers les puits de carbone, précise la même source. Hachichi est également revenu sur le rôle impor-

tant du gaz naturel, en tant que principal vecteur de la transition énergétique, vu son impact réduit sur l'environnement par rapport aux autres énergies fossiles. Et d'ajouter que le gaz naturel compte parmi les ressources d'hydrocarbures les plus propres, d'où l'importance de son rôle dans la transition mondiale vers les énergies propres.

Le PDG de Sonatrach a participé à la séance de débat au premier jour de la Conférence mondiale sur l'énergie "Gastech" aux côtés des PDG de compagnies énergétiques mondiales, à l'instar du géant américain du pétrole et du gaz "ExxonMobil", le groupe italien "ENI" et la compagnie américaine "Baker Hughes", et un groupe important d'expert et de responsables dans le domaine de l'industrie énergétique.

R.E.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Sonatrach explore des partenariats avec la société belge «John Cockerill»

En marge de sa participation au congrès mondial de l'énergie « Gastech » à Houston, aux États-Unis, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, accompagné d'une délégation de hauts cadres de l'entreprise, a rencontré des représentants de la société John Cockerill, spécialisée dans le développement de solutions technologiques pour les énergies renouvelables, notamment la fabrication d'électrolyseurs pour la production d'hydrogène vert. Lors de cette ren-

contre, qui s'est tenue au siège de John Cockerill à Houston, les deux parties ont discuté des perspectives de partenariat dans le domaine des énergies renouvelables. Les représentants de la société technologique belge ont présenté les dernières innovations et solutions qu'ils proposent pour la production, le transport et la commercialisation de l'hydrogène vert.

Après cet échange, Hachichi et sa délégation ont visité l'usine de John Cockerill dédiée à

la production d'électrolyseurs pour le marché américain.

Rappelons que John Cockerill, entreprise belge de renommée mondiale, est un leader dans le domaine des technologies et de l'innovation. Ses activités se concentrent principalement sur le développement de solutions technologiques à grande échelle dans les secteurs de l'hydrogène, de l'énergie, de l'industrie, de l'environnement et des infrastructures.

FONDS SPÉCIAL POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

Un arrêté interministériel fixe les subventions accordées aux opérateurs

Les taux de remboursement et les conditions d'octroi de la subvention destinés aux opérateurs économiques engagés dans des activités d'exportation ou contribuant à la promotion des produits algériens à l'étranger ont été fixés, dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 63.

Selon cet arrêté interministériel, signé le 20 août dernier, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le ministre des Finances, le Fonds spécial pour la promotion des exportations prend en charge 10% des frais liés à l'étude des marchés extérieurs destinés à la recherche des débouchés aux produits algériens, 10% des charges liées à l'information des exportateurs sur les opportunités et les possibilités d'exportation et 10% des coûts des études sur l'amélioration de la qualité des produits et des services destinés à l'exportation.

Le Fonds couvre 50% des frais engagés pour la participation à des manifestations économiques à l'étranger à titre individuel, 80% des frais pour la participation officielle de l'Algérie aux manifestations à l'étranger et 80% des frais pour la participation aux manifestations à caractère exceptionnel à l'étranger ou

se limitant à la mise en place d'un guichet unique.

Un remboursement de 10% est accordé pour l'organisme chargé de mettre en œuvre le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger ou celles organisées au niveau national et 50% à titre de compensation pour les organisations chargées d'organiser des manifestations économiques à l'étranger non inscrites au programme officiel, sur la base d'une demande des opérateurs économiques, est-il indiqué dans ce texte.

Au titre de la prise en charge partielle destinée aux PME, le Fonds prend en charge 10% des frais d'élaboration du diagnostic export et la création de cellules export internes, ainsi que 10% des coûts supportés par les opérateurs liés à la prospection des marchés extérieurs et 20% des frais d'implantation initiale des représentations commerciales sur les marchés étrangers.

Le Fonds intervient également à hauteur de 10% dans la prise en charge des frais d'édition et de diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation et 10% des dépenses liées à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web).

Il est prévu aussi un soutien à hauteur de

50% des frais de création de labels commerciaux, de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation et une prise en charge à 100% des frais d'attribution des médailles et décorations offertes au primo-exportateurs et à 100% des frais d'attribution de récompenses pour les travaux universitaires ayant contribué à la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Dans le cadre de ce texte, il a été précisé que l'Etat prend en charge 80% des frais de mise en œuvre de programmes de formation spécialisée sur les métiers d'exportation réalisée par des organismes spécialisés à la demande du ministre chargé du commerce. En outre, le Fonds assure 50% des frais de transport international, transport interne, fret et transit des produits destinés à l'exportation, 50% des frais de transport versés aux sociétés de transport qui concluent des conventions avec le ministère chargé du commerce et qui représentent la valeur de l'aide dont a bénéficié l'exportateur.

De même, l'opérateur bénéficie d'un taux de 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé des frais de transport des produits agricoles périssables destinés à l'exportation et 10% de compensation supplémentaire en sus du montant de compensation fixé sur les frais de transport rela-

tifs à l'exportation des produits à destination éloignée.

Le Fonds couvre, également, 50% des frais du retrait des cahiers des charges pour les appels d'offres internationaux à l'étranger et 50% des frais du transport des marchandises et produits exposés dans les salons permanents des produits nationaux à l'étranger de l'entreprise chargée de la gestion de ces événements, est-il mentionné dans cet arrêté en précisant que l'ordonnateur de ce compte (Fonds) est le ministre chargé du commerce.

Par ailleurs, il a été publié au même numéro du JO, un autre arrêté interministériel qui fixe les modalités de suivi et d'évaluation du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

En vertu de ce texte, un programme d'action sera élaboré par l'ordonnateur du fonds précisant les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation, en sus de l'élaboration d'un bilan financier des remboursements octroyés et devant être transmis annuellement au ministère des Finances.

Quant au montant du remboursement, il est versé sur la base d'un dossier présenté par l'exportateur ou son représentant auprès des services du ministère du commerce, a-t-on souligné encore dans cet arrêté.

DE PLUS EN PLUS DE MAISONS D'HÔTES POUR ACCUEILLIR LES TOURISTES À TAGHIT

Une expérience authentique au cœur du Sahara

Taghit propose désormais une centaine de maisons d'hôtes, soigneusement sélectionnées et agréées pour offrir un séjour inoubliable aux voyageurs. Une expérience authentique qui permet aux visiteurs de vivre une immersion unique dans la culture locale tout en profitant du cadre exceptionnel du Sahara.

Comme chaque année à l'occasion de la saison touristique saharienne, de nombreux touristes jettent leur dévolu sur Taghit, dans la wilaya de Béchar, en optant pour la formule « Tourisme Chez l'habitant » ou ce que l'on appelle les maisons d'hôtes. Une expérience qui permet aux visiteurs de vivre une immersion unique dans la culture locale tout en profitant du cadre exceptionnel du Sahara. Taghit propose désormais une centaine de maisons d'hôtes, soigneusement sélectionnées et agréées pour offrir une expérience authentique et confortable aux voyageurs. Avec une capacité d'accueil de plus de 300 lits, ces établissements permettent aux touristes de découvrir la richesse culturelle et traditionnelle de la région. Ces maisons d'hôtes, souvent situées dans des lieux pittoresques comme le Ksar de Taghit, permettent aux visiteurs de s'imprégner des traditions locales, de l'architecture typique et des coutumes culinaires. Le Ksar, un village fortifié classé au patrimoine national, ajoute une dimension historique à l'expérience des touristes.



Le développement des maisons d'hôtes à Taghit est aussi une opportunité pour les jeunes promoteurs locaux. En collaborant avec les services du tourisme et de l'artisanat, ces initiatives visent à intégrer les jeunes

dans le secteur du tourisme, tout en respectant un cadre légal qui valorise la culture et les traditions locales. Cette approche soutient non seulement l'économie locale mais contribue également à la pré-

servation des coutumes et du patrimoine régional. Pour accompagner l'essor de ce type d'hébergement, des efforts significatifs ont été investis dans la valorisation des sites touristiques environnants.

Parmi ces initiatives, l'installation d'un réseau d'éclairage solaire dans la localité de Berrebi permet de mettre en lumière des sites historiques importants tout en soutenant la durabilité écologique. De plus, des travaux de réhabilitation des routes et des pistes ont été réalisés pour améliorer l'accès aux divers sites naturels et culturels de la région, comme la célèbre palmeraie de Taghit. Les touristes montrent un intérêt croissant pour les maisons d'hôtes de Taghit, avec plus de 40 000 visiteurs accueillis dans ces établissements ainsi que dans d'autres structures hôtelières comme l'hôtel public « Saoura ». Ce succès témoigne de l'attrait croissant de la région pour les touristes en quête d'authenticité et d'immersion culturelle. Pour autant, les maisons d'hôtes de Taghit offrent une opportunité exceptionnelle de découvrir le Sahara sous un angle inédit. En combinant hospitalité locale, patrimoine culturel et confort moderne, ces établissements contribuent à faire de Taghit une destination incontournable pour les amateurs de tourisme saharien. **R.R.**

GANDOURA EN VELOURS CONSTANTINOISE

Un trésor du patrimoine algérien

Bien plus qu'un simple vêtement, la gandoura en velours constantinoise est un emblème du patrimoine culturel, conservant un charme indélébile malgré l'évolution des modes vestimentaires modernes. Ce vêtement traditionnel, porté avec fierté par les femmes de la région, se distingue comme un symbole précieux lors des grandes occasions et des festivités. Elle est présente dans toutes les occasions de fête, où elle est exhibée comme un bijou de valeur. La gandoura constantinoise, représente en effet un élément fondamental du patrimoine culturel. Sa présence remonte à la période précoloniale, où elle ornait les épouses des Beys, les aristocrates et les femmes de la haute société. Selon Haïdar Rouag, enseignant-chercheur à l'Université Abdelhamid Mehri Constantine-2, cet habit est "sacré car il incarne la beauté, la noblesse et la distinction". Il faut savoir qu'il existe plusieurs types de gandoura constantinoise, chacune ayant ses particularités. Les plus célèbres incluent la gandoura en velours "medj-boud" ou "Tarzi", connue pour son élégance classique, la gandoura "Chamssa",

réputée pour ses sept couleurs distinctives. Les gandouras "Tell" et "Echetar", caractérisées par des combinaisons de deux couleurs, surtout dans la partie supérieure de la robe. Au fil du temps, la gandoura en velours de Constantine a inspiré de nombreux stylistes. Ces derniers ont modernisé le vêtement en créant des versions contemporaines telles que les genres "Cocktail", "Echaâra" et "El Fetla", qui témoignent de l'amour des couturiers pour cette tradition. Malgré les changements rapides dans le monde de la mode, la gandoura en velours a su préserver son prestige et son aura. Elle demeure une référence incontournable dans sa catégorie, bien que d'autres vêtements traditionnels comme le Djeba, Hayek, Bernous ou Kaftan fergani aient également marqué l'histoire vestimentaire. L'habit traditionnel est un composant culturel essentiel, souligne Hocine Taoutaou, directeur de la section régionale Est du Centre national de recherche en pré-histoire, anthropologie et histoire (CNR-PAH). Il rappelle que l'Algérie regorge de potentiels culturels et civilisationnels

précieux.

M. Taoutaou, affirme que ce patrimoine immatériel, avec son originalité marquée, répond aux critères pour une éventuelle inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial de l'UNESCO. Dans les ruelles étroites de la vieille ville de Constantine, les artisans et commerçants de la gandoura en velours continuent d'innover, malgré leur âge avancé. Mme Zeyneb, une figure locale, affirme que ce vêtement est omniprésent dans les foyers de Constantine. Il est considéré comme un symbole de chic et d'élégance, indispensable dans le trousseau de la mariée. Elle ajoute que la gandoura a été portée par des célébrités, des épouses de personnalités politiques et des stars du cinéma lors de grands événements et cérémonies. Autant dire que la gandoura en velours constantinoise demeure un trésor du patrimoine culturel algérien, alliant élégance intemporelle et richesse historique. Son charme persistant et sa signification culturelle en font un symbole inégalé de la tradition vestimentaire de l'Est algérien.

R.R.

TÉBESSA

Départ d'une caravane de solidarité avec les sinistrés des intempéries à Béchar et Naâma

Une caravane de solidarité avec les personnes touchées par les récentes intempéries dans les deux wilayas de Bechar et Naâma s'est ébranlée mardi dernier du siège de la wilaya de Tébessa. Cette caravane dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Saïd Khalil se compose de 12 camions chargés de produits alimentaires, de cou-

vertures, de matelas, d'eau minérale, de médicaments et autres aides. Plusieurs secteurs ont participé à la collecte de ces aides humanitaires dont les directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), du commerce, de l'agriculture et de l'industrie ainsi que le Croissant rouge algérien (CRA) et plusieurs dizaines d'associations

et d'acteurs de la société civile. En marge du départ de la caravane, le wali a souligné que cette initiative rentre dans le cadre "des efforts de solidarité sociale avec les sinistrés des récentes intempéries qui ont frappé dernièrement les deux wilayas de Bechar et Naâma et traduit les valeurs d'entraide et de cohésion des Algériens".

INSTITUT D'ONCOLOGIE D'ORAN

Un projet d'envergure nationale

Doté d'une capacité de 120 lits, le projet de l'Institut d'oncologie d'Oran, connaît un taux d'avancement appréciable de l'ordre de 72 %. Une fois achevé, il sera équipé de trois accélérateurs linéaires pour le traitement des patients cancéreux. Cette addition portera le nombre total d'accélérateurs à Oran à huit d'ici 2025, renforçant ainsi considérablement les capacités de radiothérapie dans la région ouest du pays et améliorant l'accès aux traitements. Actuellement, Oran dispose de deux accélérateurs linéaires opérationnels au Centre anticancer (CAC) de Misserghine. En octobre prochain, un troisième accélérateur sera installé au CAC, et deux autres seront acquis par le CHU du Dr Bendzerdjeb. Ainsi, à la fin de l'année, Oran comptera cinq accélérateurs opérationnels, avec l'arrivée imminente de trois autres unités, dont l'installation sera effectuée après la finalisation des formalités douanières. Ces dernières années, cette wilaya a connu une amélioration significative en matière d'infrastructure de santé. Cinq grands établissements hospitaliers spécialisés ont été inaugurés, offrant environ 800 lits supplémentaires, dont 100 en réanimation, équipés selon les normes internationales. Ces avancées font d'Oran un pôle médical et sanitaire de premier plan dans la région. Outre les projets en cours, de nouvelles polycliniques sont également prévues, notamment à Gdyl et Mers El Hadjadj. Avec les projets déjà complétés et ceux en développement, la capacité d'accueil totale des structures d'hospitalisation à Oran devrait dépasser les 5 000 lits.

EN PRÉVISION
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Renforcement du transport des voyageurs et nouveaux services numériques

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie "Sogral" a annoncé, mardi dans un communiqué, le renforcement du transport des voyageurs à travers tout le pays et la mise en place de nouveaux services numériques pour suivre l'itinéraire des bus, et ce dans le cadre des mesures prises en prévision de la rentrée scolaire et sociale. Sogral a précisé qu'en prévision de la rentrée scolaire prévue le 22 septembre 2024, et en application des instructions du ministre du Transport, une série de mesures ont été mises en place en prévision de la rentrée sociale et scolaire, pour faciliter les déplacements des voyageurs. Ces mesures importantes prévoient le renforcement du transport sur les lignes qui connaissent une forte demande cette semaine afin de faciliter le retour des familles dans leurs villes, notamment au niveau des gares de Tlemcen, Annaba, Béjaïa, Sétif, Ouargla, Alger, Béchar et Constantine, outre l'ouverture de nouvelles lignes à travers les différentes gares routières, particulièrement celles du sud, précise la même source. Sogral affirme, par ailleurs, son engagement à appliquer la stratégie tracée par les Hautes autorités en matière de transition numérique, annonçant le lancement d'un nouveau service pour suivre les bus à distance pour faciliter les déplacements des voyageurs en général et les étudiants en particulier via l'application "Mahatati". Ce nouveau service permet d'améliorer les prestations du transport routier et de faciliter les déplacements des voyageurs, notamment dans les régions éloignées en leur donnant la possibilité de suivre le trafic des bus sans se déplacer à la gare. Ce service, ajoute "Sogral" est aussi doté d'une fonctionnalité permettant aux voyageurs de recevoir une notification sur leurs Smartphones quelques minutes avant l'arrivée du bus, affirmant que l'année courante sera décisive pour le renforcement de ses services numériques. La société a en outre souligné que l'application "Mahatati" mise à la disposition des voyageurs a connu un million (1) de téléchargements durant cette période, rappelant qu'elle permet de consulter les programmes des voyages et de réserver en ligne outre la possibilité de signaler des dépassements. D'autre part, la société a consacré, à travers plusieurs de ses unités, des quais pour les étudiants universitaires, affirmant la mobilisation de toutes ses ressources humaines pour garantir une rentrée sociale et scolaire réussie.

Des citoyens s'impliquent dans les opérations de nettoyage

Des citoyens s'impliquent dans les opérations de nettoyage à Béchar au lendemain des inondations. Des citoyens notamment des jeunes prennent part à des opérations de nettoyage des différents quartiers de Béchar, touchés par les dernières intempéries, causant plusieurs dégâts, engendrant de fortes coulées de boue ayant touché de nombreuses habitations et structures publiques. L'opération se poursuivra jusqu'à l'effacement total des conséquences de ces inondations, précisent les services de la wilaya.

APRÈS SIDI BOUGGUEDDOUR

Ouali Dada : l'autre légende



De tous les saints hommes de la Casbah d'Alger, il en est un qui avait, en son temps, défrayé la chronique casbaouie et mérité la reconnaissance de ses habitants et leur affection : c'est Ouali Dada. Après la légende de Sidi Bougueddour, il y a également celle de Ouali Dada, qui est devenu célèbre lors du siège d'Alger par l'Invincible armada en octobre 1541.

La ville était alors assiégée par l'imposante flotte espagnole et ses milliers de soldats prêts à fondre sur ses habitants, les massacrer et occuper Alger. Un jour, Ouali Dada, qui était dans un café, se lève soudainement comme s'il était possédé ou sous une inspiration divine, parcourt les ruelles de la médina en haranguant et excitant le courage des hommes, puis se dirige rapidement vers la mer, y entre jusqu'à la ceinture et commence à lire des incantations divines et frappe l'eau avec une baguette qu'il avait à la main. Aux incantations de Ouali Dada, la tempête se leva et se déchaina, et fait couler la plus grande partie de la flotte ennemie dans la rade d'Alger. Devant un tel miracle, les Algérois, d'assiégés, deviennent des assaillants et fondent sur les Espagnols qui prennent immédiatement la fuite dans un désordre indescriptible, perdant des centaines d'hommes. Charles Quint et sa troupe quittent alors dans la précipitation Alger, l'empereur espagnol abandonnant définitivement son projet de conquête d'Alger. Quant à Ouali Dada le sauveur, il est resté sobre et modeste, et mourut en 1554, 13 ans après son intervention miraculeuse. Il n'était pas Algérien mais Ottoman, et sa réputation et ses miracles ont traversé les siècles pour nous parvenir. Il a été enterré dans son mausolée, qui comprenait, outre une mosquée, une salle servant de refuge pour les mendiants et les infirmes. Situé au n° 108 de l'ex-rue du Divan, le mausolée de Ouali Dada était géré par un Oukil Osmanli, et, en 1864, il a été versé par l'administration coloniale française au culte catholique et affecté aux bâtiments du couvent de la Miséricorde. Les restes du saint homme ont été exhumés et transférés au mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, près de l'ancien cimetière de la Casbah que le colonel Marengo avait détruit pour y réaliser le jardin éponyme. Mais, que s'est-il vraiment passé ces jours de grosse tempête à Alger, objet d'un plan d'invasion sans pareil jusque-là par des nations euro-

péennes menées par l'Espagne catholique pour, prétendument en finir avec la piraterie barbaresque en Méditerranée ?

AUX ORIGINES D'UN PROJET D'INVASION D'ALGER

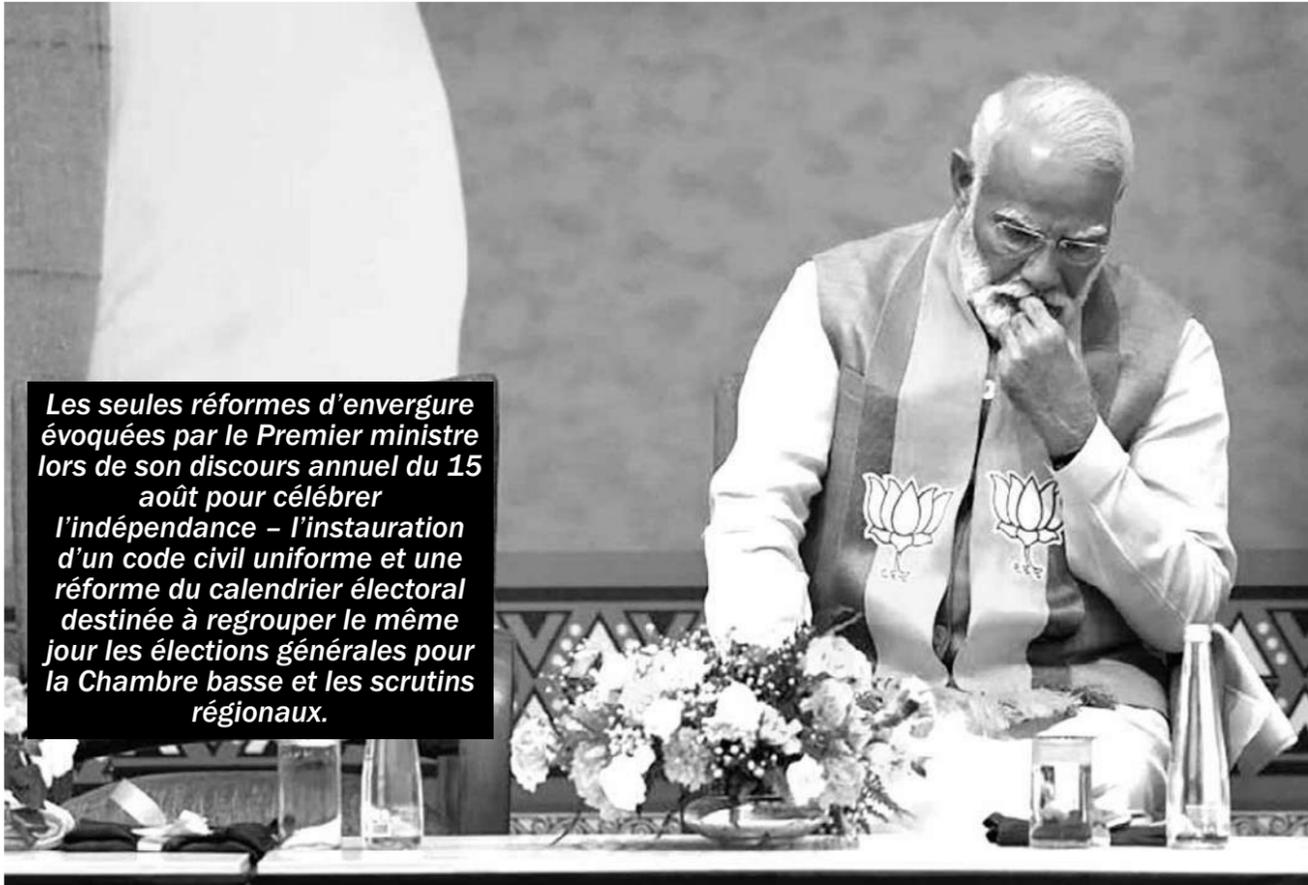
Au lendemain de la chute de Grenade, la Reconquista a pris des proportions dangereuses pour les pays maghrébins avec une lame de fond religieuse aux contours de Croisades, qui allait permettre aux Espagnols de prendre possession de villes du pourtour méditerranéen comme Ceuta, Bône, le Pénon d'Alger... Emporté et grisé par son succès lors de la conquête de Tunis en 1535, Charles Quint décide donc d'envahir Alger, aidé par des nations européennes au début de l'automne 1541. Mais, il est averti par ses alliés contre le danger d'une telle expédition à cette période de l'année : aucune entreprise navale d'importance ne peut se faire en automne et en hiver, entre septembre et mars. Pourtant, il passe outre cet avertissement et monte son expédition dont le but n'est rien moins que la domination et le contrôle des voies maritimes et commerciales de la Méditerranée occidentale. En commençant par occuper Alger, où les Espagnols du Peñon ont été chassés quelques années auparavant par Kheireddine Barberousse en 1529. A cette époque, trois grandes puissances se disputent alors le contrôle de la Méditerranée tout en encourageant la piraterie qui n'est pas que barbaresque : la France avec François Ier qui en devient le roi en 1515 ; Charles Quint, petit-fils des Rois catholiques d'Espagne, devient, conjointement avec sa mère Jeanne de Castille, roi des Espagnes en 1516 et empereur du Saint-Empire en 1519 ; enfin il y a l'empire Ottoman dirigé alors par Souleimane El Qanouni (ou le Magnifique), le 10e sultan de l'empire ottoman en 1520. Et donc, dans ce bras de fer autour de la domination des voies commerciales en Méditerranée occidentale, l'Empereur espagnol pense mettre la main sur Alger, où trône alors Kheireddine Barberousse et ses vaillants marins qui font la loi en mer, sous l'œil protecteur et bienveillant de Constantinople et de Souleimane El Qanouni. Mais, avant d'attaquer Alger à une période peu propice, Charles Quint pense bien faire en négociant avec Kheireddine, qui est déjà, et l'Espagne le sait, sous le parapluie protecteur de l'Empire Ottoman et ses Janissaires. Et c'est en 1538, après la prise de Tunis, que Charles

Quint contacte Kheireddine Barberousse et entame avec lui des discussions secrètes par le biais du prince Malfi qui utilise Alonso de Alarcon, puis le capitaine Vergara et enfin le docteur Romero. Le projet de l'Empereur Espagnol est d'isoler la Sublime Porte de ses vassaux en Méditerranée, dont la Régence d'Alger alors dirigée par le Berlerbey Kheireddine Barberousse et l'aider à se rendre ainsi maître de la Barbarie d'est en ouest, avec l'aide de la flotte espagnole. Ainsi, la Régence, sous la direction de Kheireddine Barberousse, discute pendant deux ans avec les envoyés d'Andrea Doria, un des premiers lieutenants et homme de confiance de Charles Quint, négociant point par point tous les détails. Le 2 décembre 1539, le Génois écrit à Charles Quint que "Barberousse a le plus vif désir de complaire et d'être le perpétuel serviteur de Votre Majesté". Mais, c'était là une lourde erreur des Espagnols, qui pensaient naïvement qu'Alger allait satisfaire leurs dessins et que Kheireddine faisait le triste projet de trahir le Sultan, qu'il informait en réalité régulièrement par des émissaires en lui envoyant tous les documents, toutes les lettres. Et, ce ne sera qu'en 1540, une année avant l'expédition contre Alger, que le docteur Romero adresse une lettre à Doria pour l'informer que Barberousse se jouait d'eux. Pourtant, les Espagnols ne désespèrent pas de prendre El Djazaïr, par la félonie et les trahisons, s'il le faut, Bref, le simulacre de négociations capote et l'empereur espagnol décide d'envahir Alger. Mais, il a oublié que cette entreprise a été décidée et menée au pire moment de l'année, celui des tempêtes et des bourrasques de ce côté-ci de la Méditerranée. Finalement, l'expédition de Charles Quint sur Alger, a été un désastre, et ce qui devait être une parade dans la capitale d'El Djazaïr, puisque des femmes des officiers avaient embarqué à bord des navires de guerre, se termina en queue de poisson, vaincue autant par l'insolence d'un empereur imbu de sa puissance que par une nature toujours prête à désavouer tous ceux qui ne lui prêtent pas attention. Et c'est là où le mythe, la légende et l'Histoire se rencontrent. A chacun d'en tirer sa propre histoire. Sa propre version, toujours en enjolivant des faits documentés ; et leur donner un caractère solennel ! Presque divin. C'est le patrimoine culturel d'El Djazaïr, avec ses djinns et ses légendes.

Merouane Korso

SON AUTORITÉ POLITIQUE EST MISE À MAL

En Inde, le maigre bilan de Modi pour les cent premiers jours de son troisième mandat



Les seules réformes d'envergure évoquées par le Premier ministre lors de son discours annuel du 15 août pour célébrer l'indépendance – l'instauration d'un code civil uniforme et une réforme du calendrier électoral destinée à regrouper le même jour les élections générales pour la Chambre basse et les scrutins régionaux.

La demi-victoire électorale, en juin, du Parti du peuple indien, la formation du premier ministre, a réduit la marge de manœuvre du chef de gouvernement, contraint de s'allier avec des dirigeants régionaux imprévisibles. Le premier ministre indien, réélu en juin, avait annoncé lors de sa campagne électorale un plan d'action pour les cent premiers jours de son troisième mandat. L'échéance est arrivée, mardi 17 septembre : le bilan est bien maigre. Narendra Modi, 74 ans, n'est plus le leader qui a régné sans

partage durant dix ans sur le pays le plus peuplé du monde. M. Modi a, certes, multiplié les déplacements à l'étranger (Italie, Russie, Autriche, Pologne, Ukraine, Brunei, Singapour), mais l'intensité de son activité diplomatique n'a pas été à la hauteur de son engagement dans son propre pays : les trois mois écoulés ont été marqués par l'affaiblissement politique et une relative inertie. La première session parlementaire, achevée à la mi-août, a montré les marges d'action étroites d'un gouvernement sans majorité propre, obligé de s'allier à deux respon-

sables régionaux versatiles, «ministres en chef» des Etats du Bihar (nord) et de l'Andhra Pradesh (sud). A trois reprises, il a dû renoncer à des projets. Les trois textes, rédigés sans consultation, visaient les musulmans, les castes défavorisées et les médias indépendants, cibles habituelles. Ses alliés n'ont pas suivi, soucieux de ne pas se mettre à dos la communauté musulmane et les basses castes. Le paysage parlementaire a radicalement changé, l'opposition, plus forte, place désormais l'exécutif sur la défensive. «Ces volte-face

montrent que l'autorité politique de Modi est mise à mal, confie le politologue Asim Ali. Il n'a pas été en mesure d'imposer un programme consensuel susceptible de rassembler la population.» Les seules réformes d'envergure évoquées par le premier ministre lors de son discours annuel du 15 août pour célébrer l'indépendance – l'instauration d'un code civil uniforme et une réforme du calendrier électoral destinée à regrouper le même jour les élections générales pour la Chambre basse et les scrutins régionaux.

Les Pays-Bas demandent une dérogation aux règles de l'Union européenne sur l'asile

Le gouvernement néerlandais investi en juillet – une coalition de la droite et l'extrême droite – promet de lancer la procédure depuis plusieurs mois. Mais le dirigeant d'extrême droite néerlandais Geert Wilders a lui-même déclaré en mai qu'obtenir une éventuelle dérogation pourrait prendre «des années». Les Pays-Bas ont annoncé mercredi 18 septembre avoir demandé la Commission européenne une dérogation aux règles de l'UE sur l'asile, quelques jours après que la coalition au pouvoir a dévoilé les mesures d'immigration les plus strictes jamais prises dans le pays. «Nous devons à nouveau nous occuper de notre propre politique d'asile !», a lancé sur X Marjolein Faber, ministre de l'asile et de la migration, du Parti pour la liberté (ou PVV, pour Partij voor de Vrijheid, en néerlandais), extrême droite. Le gouvernement néerlandais investi en juillet promet de lancer cette procédure depuis plusieurs mois. Mais le dirigeant d'extrême droite néerlandais Geert Wilders a lui-même déclaré en mai qu'obtenir une éventuelle dérogation pourrait prendre «des années». Des experts ont également émis des réserves. Une dérogation «ne peut être réalisée qu'en modifiant» les dispositions européennes fondamentales, a déclaré le Conseil consultatif néerlandais sur la migration, rappelant que les 27 Etats membres de l'UE doivent accepter cette décision. «Le nombre de demandeurs d'asile doit alors être réparti entre un nombre plus restreint d'autres Etats membres», ont écrit les membres du Conseil Mark Klaassen et Laura Kok, sur son site Internet. «Tous les Etats membres ne seront pas enthousiastes à ce sujet». La demande néerlandaise survient quelques jours après que le premier ministre, Dick Schoof, a dévoilé les mesures d'immigration très strictes, en raison de ce qu'il a qualifié de «crise de l'asile». Des fissures sont déjà apparues au sein d'une coalition fragile, qui comprend le PVV, le parti proagriculteurs BBB, le parti libéral de droite VVD et le NSC anticorruption. La cheffe parlementaire par intérim du NSC, Nicolien van Vroonhoven, a déclaré lundi que son parti ne voterait en faveur de mesures drastiques en matière d'immigration que si l'organe consultatif du Conseil d'Etat donnait son accord. Une déclaration qui a provoqué l'ire de M. Wilders, vainqueur surprise des élections de novembre 2023, qui a renoncé à ses ambitions de premier ministre après qu'au moins un parti de la coalition a menacé de quitter les pourparlers.

Avec AFP

Chili: effondrement de la natalité, la plus basse des Amériques

Entre 2013 et 2023, les naissances ont chuté de 29 % dans le pays sud-américain de 19,6 millions d'habitants. Il est de 1,17 enfant par femme, selon l'Institut national des statistiques (INE), loin des 2,1 nécessaires au remplacement naturel de la population. «Etre mère demande une absolue abnégation. J'adore voyager et quand je pars en voyage, je le fais seule. Je ne demande rien à personne, je disparaîs tout simplement», explique Mme Ramirez, qui jongle entre son activité professionnelle et la poursuite d'études en master. «Je ne me vois pas devoir m'occuper à nourrir un enfant, m'occuper de ses loisirs, et donner la priorité à son bien-être plutôt qu'au mien», ajoute l'avocate de 29 ans. Selon la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA), la fécondité du Chili est inférieure

à celle de l'Italie, parmi les plus faibles d'Europe, avec un indice synthétique de fécondité (ISF) de 1,20. Le Japon est le pays le plus vieux au monde, suivi par l'Italie, où presque 30 % de la population a plus de 65 ans, selon les Nations unies. «Les changements sur la question de la reproduction dans la société chilienne ont été très rapides. Ce qui a pris des décennies en Europe, nous le constatons au Chili en 10 à 20 ans», explique Martina Yopo, sociologue à l'Université catholique. L'accès des femmes à l'éducation, au travail et à la contraception a «assoupli les normes de genre et de la famille dans la société chilienne». «Aujourd'hui, être une femme, ce n'est pas nécessairement être une mère, ce n'est pas nécessairement avoir des enfants», ajoute-t-elle. Selon les projections, et malgré l'accueil d'immigrés qui ont fourni 17,4 % des naissances

dans le pays en 2021, le taux de natalité continuera à baisser au Chili. Si en 2023, les naissances avaient déjà atteint un plus bas historique (171 992 naissances soit -9,1% par rapport à l'année précédente), au premier semestre 2024 seules 70 336 naissances ont été enregistrées, selon l'INE. «C'est une urgence, une crise sanitaire. (La natalité) est le facteur le plus important en matière économique et social», alerte Anibal Scarella, président de la Société chilienne de médecine reproductive. La baisse du taux de natalité «implique une augmentation de la population âgée qui devra très probablement continuer à travailler» en repoussant l'âge de départ à la retraite. «Il n'y aura pas de renouvellement générationnel», ce qui aura des conséquences économiques comme la baisse de la croissance et l'augmentation de la dépense

de publique pour la santé et la dépendance, détaille l'économiste Jorge Berrios. Comme dans les pays développés, au Chili l'âge du premier enfant est repoussé et en 2023, un tiers des naissances concernait des femmes âgées de 30 à 34 ans. «Nous n'aidons pas à concilier l'évolution du travail et le désir de tomber enceinte», pointe Anibal Scarella, qui souligne le besoin d'information sur les risques liés au report de l'âge de la maternité et d'un meilleur accès à la conservation des ovules et à la procréation assistée. Ce recul des naissances s'accompagne d'une diminution drastique des grossesses chez les adolescentes, qui ont chuté de 80 % en deux décennies, selon l'INE. Par ailleurs, les vasectomies ont augmenté de 887 % en dix ans, selon le ministère de la Santé. Et la stérilisation féminine a augmenté de 54 % dans les hôpi-

taux publics sur la même période. La kinésiologue Tamara Guzman, 41 ans, n'a jamais voulu devenir mère. Elle voit sa décision confortée auprès de ses «amies qui sont mères, super fatiguées, stressées, qui ont des difficultés pour payer la nounou, le jardin d'enfants, les couches» car «tout est très cher». Isidora Rugeroni, cadre bancaire, fait partie de ces femmes qui ont pris la décision radicale de se faire stériliser. Elle n'avait alors que 21 ans. «Je sentais qu'il y avait beaucoup de mal dans ce monde, beaucoup d'injustice, et j'en suis venue à l'antinatalisme, une philosophie affirmant qu'il est contraire à l'éthique d'avoir des enfants vu l'état actuel du monde», explique-t-elle. «Si je n'ai pas d'enfant, je pourrai être une militante plus engagée et avoir un réel impact sur la société», explique-t-elle, aujourd'hui âgée de 25 ans.

LIGUE 1 MOBILIS (2024-2025)

La succession du MCA ouverte !



C'est donc ce jeudi que sera donné le coup d'envoi de la Ligue 1 Mobilis, saison 2024/2025, et qui verra la succession du Mouloudia d'Alger ouverte. Le MCA, qui a enregistré le départ de son maître à jouer Youcef Belaïli, qui a rejoint l'ES Tunis, a réussi à garder son ossature, tout en ramenant des joueurs confirmés

Sacré champion pour la 8e fois de son histoire, le MCA aura à cœur de conserver son titre, mais la mission sera difficile, en présence notamment des deux autres formations de la capitale, l'USM Alger et le CR Belouizdad, en plus de la JS Kabylie, qui se sont renforcés durant le mercato estival d'une manière significative en cassant leur tirelire. Le MCA, qui a enregistré le départ de son maître à jouer Youcef Belaïli, qui a rejoint l'ES Tunis, a réussi à garder son ossature, tout en ramenant des joueurs confirmés tels que l'ailier Tayeb Meziani (ex-Club Africain/ Tunisie), le défenseur ivoi-

rien Serge Anthony Badjo (ex-FC Sol/Côte d'Ivoire), ou encore l'attaquant international Andy Delort (ex-Umm Salal/ Qatar). Le MCA, dirigé par le Français Amir Beaumelle, se présente déjà dans la peau de l'un des favoris pour succéder à lui-même. D'autres clubs sont pressentis également pour disputer le leadership, comme le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie et dont la perte de son titre de champion, après quatre saisons de domination, a été un véritable coup de massue pour les fans du Chabab. Dirigé sur le banc par Corentin Martins, le CRB devrait lutter logiquement pour le titre national, si l'on se fie à la stabilité administrative et au renforcement de l'effectif belouizdadi par des joueurs de qualités à l'image de l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani, revenu au club de ses premiers amours après 11 ans d'exil en Europe. De son côté, la JS Kabylie, qui a échappé au purgatoire lors de la défunte saison, aspire à revenir au-devant de la scène après plusieurs saisons de disette, puisque le dernier titre de champion des "Canaris" remonte à 2008. L'arrivée du technicien algérien Abdelhak Benchikha sur le banc

du club de la ville des Genêts, entre dans le cadre de la nouvelle politique prônée par l'actionnaire majoritaire ATM Mobilis, qui n'a pas hésité à mettre la main à la poche pour réaliser un recrutement jugé exceptionnel, avec l'arrivée notamment de l'ancien milieu international Riyad Boudebouz, en provenance d'Ohood (Arabie saoudite). L'USM Alger n'est pas en reste, puisqu'elle ambitionne de jouer le titre, cinq ans après sa dernière consécration. Le club phare de Soustara, présidé par Athmane Sahbane, a affiché d'emblée ses ambitions sur le marché des transferts en s'offrant plusieurs talentueux joueurs, dont le meneur de jeu bolivien Adalid Terrazas (Always Ready/Bolivie), le défenseur international congolais Kévin Mundeko (ex- TP Mazembe/ RDC), ou encore l'ailier droit Houssein-Eddine Ghacha (ex-ES Tunis).

L'ESS POUR DÉMARRER FORT

Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, semble bien armé pour jouer le rôle d'outsider, et essayer d'inquiéter les favoris, notamment après la bonne saison réalisée l'an dernier. L'arrivée de l'expérimenté Kheïreddine

Madoui sur le banc, à la place de Abdelkader Amrani, devrait faire beaucoup de bien au club constantinois. Pour revenir à cette première journée de la L1, il faut savoir qu'elle s'étalera sur cinq jours, avec trois matchs pour le jeudi, vendredi et samedi, alors que les autres rencontres sont programmées mardi et mercredi et concernera les formations concernées par les deux compétitions africaines. Ainsi, l'ES Sétif ouvrira le bal jeudi au stade du 8 mai 1945 en recevant le MC El Bayadh qu'elle tentera de battre pour bien entamer la saison. Vendredi, c'est le nouveau promu, l'Olympique Akbou qui sera en appel en accueillant le NC Magra qu'il devrait pouvoir battre, sachant que les gars d'Akbou se sont bien renforcés. Enfin, samedi, le Paradou AC donnera la réplique à l'ASO Chlef, dans une rencontre équilibrée où il sera hasardeux d'émettre un quelconque pronostic.

Marouane A.

Le programme :

jeudi 19 septembre

ES Setif - MC El Bayadh (18h)

Vendredi 20 septembre :

O Akbou-NC Magra (18h)

Samedi 21 septembre :

Paradou AC-ASO Chlef

SID AHMED ELASRI,
CHEF DE LA DÉLÉGATION
ALGÉRIENNE AUX JP

«Les résultats obtenus à Paris n'étaient nullement faciles à réaliser»

Les résultats obtenus par les athlètes handisport algériens aux 17^{es} Jeux paralympiques de Paris-2024, "n'étaient pas du tout faciles à réaliser", a estimé le chef de la délégation Sid Ahmed Elasri, lors de la conférence de presse animée à Alger, pour dresser le bilan de la participation algérienne, qualifiée au passage "d'excellente" sur tous les plans. "Il faut savoir que ni les médailles obtenues (6 or et 5 bronze), ni les performances réalisées (six 4es places et plusieurs finales), n'étaient acquises à l'avance. La mission de nos athlètes était difficile malgré la bonne préparation et les moyens mis à leur disposition par l'Etat", a déclaré Elasri, qualifiant les performances obtenues par les athlètes d'historique dans les annales du handisport algérien. Outre les onze médailles obtenues dont six en or (le second meilleur résultat après ceux d'Athènes en 2004), les athlètes algériens ayant pris part au rendez-vous parisiens, ont réussi trois records des Jeux, par Athmani Skander Djamil (100m/T13), Djelal Safia (poids/F57) et Nassima Saifi (disque/F57), le record d'Afrique de Thelaidjia (400m/T36) et plusieurs meilleures performances personnelles de l'année. "La particularité de notre participation à cette édition des JP-2024 est que les quatre disciplines auxquelles ont pris part nos représentants ont été médaillées (para-athlétisme, para-judo, para-powerlifting et para-canoë) dont c'est une satisfaction de plus. Parmi les 26 athlètes engagés neuf sont revenus avec des consécration, une moyenne très appréciable, en raison surtout du niveau des compétitions qui a beaucoup évolué", a expliqué Elasri qui est également président de la Fédération algérienne handisport (FAH). Ce qui a mis du piment aussi à cette neuvième participation algérienne aux JP est le fait d'avoir terminé les Jeux à la 25e place sur 86 pays médaillés et 186 inscrits aux jeux, sans oublier que l'Algérie a terminé à la première place aux niveaux africain et arabe et avec moins d'athlètes engagés.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/CRB-AS DOUANES DEMAIN AU STADE MILOUD-HADEFI

Le Chabab pour arracher la qualification

Le Chabab de Belouizdad affronte, demain, vendredi, la formation burkinabaise de l'AS Douanes, au stade Miloud Hadeffi d'Oran, pour le compte du deuxième tour préliminaire retour de la Ligue des champions. Après la défaite du match aller sur la plus petite des marges, les gars de Laâkiba n'ont d'autres choix que de l'emporter avec un écart d'au moins deux buts pour espérer arracher

le billet qualificatif à la phase des poules. La défaite a été surprenante d'autant plus qu'il s'agissait d'un adversaire inconnu en Afrique en plus du fait que le match s'est joué sur un terrain neutre. Les Rouge et Blanc savent ce qui les attend pour cette manche retour et sont conscients du fait qu'ils doivent se donner à fond s'ils veulent passer ce cap et donc faire le bonheur de leurs fans qui se

déplaceront certainement en nombre à Oran pour les soutenir. Le coach français du CRB, Corentin Martins, devra revoir sa copie s'il souhaite refaire le retard du match aller et donc arracher le billet qualificatif pour le prochain tour. Il devra surtout faire les choix qui s'imposent au niveau de l'effectif pour ne pas reproduire les erreurs du match aller, sachant qu'il a incorporé des joueurs qui étaient loin de leur forme habituelle. Il devra présenter un onze plus offensif, étant donné que le plus important lors de ce match est d'arriver aux bois adverses et pour cela, il faudra que les joueurs soient plus vivaces. Il faudra, aussi, sacrifier un milieu de terrain pour compter sur un attaquant supplémentaire qui viendrait en soutien à l'ancien international, Mahyous. On croit savoir que Martins hésite entre le Sud-africain, Mayo ou l'ancien kabyle, Rezki Hamroune. Aussi, il est possible que l'attaquant, Abderrahmane Meziane, soit écarté, lui qui ne s'est bien comporté au match aller à Bamako. Pour ce qui est du poste de latéral gauche, il est fort possible que l'international, Noufel Khacef, fasse son retour, lui dont le profil s'adapte parfaitement à ce match, étant donné qu'il est capable d'apporter du soutien en attaque.

M.A.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025 (Gr: E- 4^E J)

Togo-Algérie le 15 octobre à Lomé

L'équipe nationale de football affrontera en déplacement son homologue togolaise, le mardi 15 octobre, au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), pour le compte de la 4^e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué publié mardi soir. Cette rencontre intervient cinq jours après le match devant opposer les deux équipes, le jeudi 10 octobre au stade du 19-mai 1956 à Annaba (20h00), dans le cadre de la 3e journée des qualifications.

Au terme des deux premières journées disputées les 5 et 10 septembre,

la sélection algérienne trône en tête du groupe E avec 6 points récoltés lors des deux premières victoires contre respectivement la Guinée-équatoriale (2-0) au stade Miloud-Hadeffi d'Oran, et devant le Liberia (3-0) à Monrovia. Les "Eperviers" du Togo prochains adversaire des "Verts", occupent la deuxième place (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

LIGUE DES CHAMPIONS

Débuts réussis pour le Real, le Bayern cartonne

Le Lille Olympique Sporting Club (Losc) s'est incliné mardi en Ligue des champions face au Sporting Portugal tandis que le Real Madrid a battu Stuttgart, grâce notamment à un but de Kylian Mbappé. Quant au Bayern Munich, il a écrasé le Dynamo Zagreb.



Lille a manqué ses débuts dans la nouvelle formule de la Ligue des champions en s'inclinant face au Sporting Portugal (2-0) et finissant à dix, mardi soir, alors que le Real a battu Stuttgart (3-1) avec un but de Kylian Mbappé. Le match a tourné au vinaigre en deux minutes avant la mi-temps pour le Losc, qui a encaissé un but du canonier des Lions Viktor Gyökeres (38) et a perdu Angel Gomes exclu pour un second avertissement (40). Une frappe surpuissante de Zeno Debast (65) a achevé de gâcher la soirée des Nordistes pour cette première journée de la phase régulière. Le carton de la soirée a été réussi par le Bayern Munich, qui a écrasé le Dynamo Zagreb (9-2) avec notamment un quadruplé d'Harry Kane et un doublé de Michael Olise, le nouvel international français. Le géant bavarois prend donc à la différence de but la tête de ce mini-championnat à 36 équipes, en

attendant les autres matches, notamment ceux de jeudi, puisque l'UEFA avait choisi d'exposer au maximum sa nouvelle formule à huit journées en étalant la première sur trois jours. Le tenant du titre, le Real, a failli rater son entrée en étant rejoint par le VfB Stuttgart par une tête de Deniz Undav (68). Mbappé avait pourtant ouvert le score sur un superbe service de Rodrygo (46). Mais son défenseur allemand Antonio Rüdiger (83e) et son attaquant brésilien Endrick (90e+5) ont assuré la victoire en fin de match (83).

MAIGNAN BLESSÉ, KONATÉ BUTEUR

Liverpool a également bien commencé en gagnant à San Siro contre l'AC Milan (3-1) dans le choc de la première soirée, avant les affiches Manchester City-Inter Milan et Monaco-FC Barcelone jeudi. Un autre international fran-

çais a marqué, Ibrahima Konaté (23), qui a égalisé pour les «Reds» après l'ouverture du score de Christian Pulisic (2). Puis son partenaire de la défense centrale Virgil van Dijk (41) et le Hongrois Dominik Szoboszlai (67) ont renversé les «Rossoneri». Cette victoire fait du bien au nouvel entraîneur néerlandais du LFC, Arne Slot, qui restait sur une défaite à Anfield face à Nottingham Forest (1-0). Au Milan en revanche le nouveau technicien Paulo Fonseca est en difficulté, et il a perdu son gardien Mike Maignan, sorti touché au genou gauche. Pour les deux premiers matches de la journée, en fin d'après-midi, la Juventus a facilement disposé du PSV Eindhoven (3-1), adversaire du Paris Saint-Germain pour la 3e journée et de Brest pour la 6e, et Aston Villa s'est imposé à Berne contre les Young Boys (3-0).

HARRY KANE :

«Je ne savais même plus ce que je devais faire»

«Je n'ai jamais eu trois pénaltys dans un match», a-t-il confié à l'issue de la rencontre. «Cela n'arrive pas très souvent en général. Je travaille mes pénaltys, j'ai toujours la même routine. Avant le troisième, je ne savais même plus ce que je devais faire et où je devais tirer. Mais heureusement, j'ai aussi transformé celui-là.» Ses quatre réalisations lui ont permis de devenir le meilleur buteur anglais de l'histoire en Ligue des champions (33 buts). L'ancien joueur de Tottenham - qui restait sur un triplé en Bundesliga samedi - signe un début de saison exceptionnel avec neuf buts et trois passes décisives en cinq rencontres. Il compte désormais 53 buts en 50 matches sous les couleurs bavaroises. «C'était un match passionnant et fou», a repris l'international anglais. «La première mi-temps a été vraiment bonne de notre part. Nous avons mis Zagreb sous beaucoup de pression et avons profité de nos occasions. En seconde

période, le match était à nouveau ouvert après cinq minutes (le Bayern a concédé deux buts au retour des vestiaires, NDLR). Nous devons en tirer des leçons et faire mieux. La réaction par la suite a été formidable. Et puis marquer tous ces buts à la fin a rendu cette soirée merveilleuse.» Ce mardi, Harry Kane a fait ce qu'il sait faire de mieux : faire trembler les filets. Pour le premier match du Bayern Munich en Ligue des champions, l'attaquant anglais s'est offert un quadruplé face au Dinamo Zagreb à l'Allianz Arena, dont trois buts sur pénalty, lors du festival bavarois (9-2). Une première dans l'histoire de la C1 selon Opta.

IL EST DÉCLARÉ HOMME DU MATCH

Il est également le premier Anglais à en marquer quatre lors d'un match de la compétition depuis Alan Smith pour Arsenal contre l'Austria Vienne en 1991. Des statistiques qui lui ont logiquement valu le titre d'homme du match. «Quatre

buts, c'était vraiment une grande soirée», a lâché le buteur anglais sur la chaîne DAZN Allemagne. «Marquer trois pénaltys, ça ne m'était encore jamais arrivé». Avec 33 buts en Ligue des champions, le capitaine des Three Lions est devenu le meilleur buteur anglais de la compétition devant Wayne Rooney. En 50 rencontres sous le maillot du Bayern, Kane a planté à 51 reprises, dont 9 en cinq matches cette saison. Des chiffres ahurissants. Demi-finaliste de la dernière édition, le Bayern est devenu la première équipe depuis le Real à marquer neuf buts dans un même match. Après une saison vierge de titre, une première depuis 2011, le club bavarois compte bien retrouver son statut de machine à gagner. Leader de la Bundesliga après trois victoires en trois journées, les Allemands prennent aussi la tête de cette Ligue des champions en forme de championnat à 36 équipes grâce à la différence de buts.

LIVERPOOL FC

Un supporter est mort en marge du match à Milan

Liverpool endeuillé par la mort d'un de ses supporters. Philip Dooley, 51 ans, est décédé mardi après avoir été renversé par une voiture à Bergame où il s'était rendu pour assister à la rencontre des Reds sur le terrain de l'AC Milan, le soir en Ligue des champions. Le club avait communiqué sur X dans la journée au sujet de cette triste nouvelle. «Nous sommes profondément attristés par le décès tragique de notre supporter Philip Dooley, suite à un accident de la route à Bergame. Les pensées et les prières de tous ceux qui sont liés au club accompagnent la famille, les amis et les supporters de Philip dans cette période extrêmement difficile.» Les Reds avaient pris soin de placer une gerbe de fleurs sur le siège du parcage visiteurs que devait occuper le supporter pendant la rencontre. Les joueurs et le staff ont aussi porté des bras-

sards noirs en son honneur. Dans un communiqué, la police de Liverpool a donné quelques informations sur les circonstances de l'accident. «Nous pouvons confirmer que Philip Joseph Dooley, 51 ans, de Liverpool, est malheureusement décédé après avoir été heurté sur une route de Bergame aux premières heures de la journée (mardi 17 septembre)», indique un texte publié sur X. «Nos agents ont informé ses proches et deux hommes qui ont été témoins de l'incident participent à l'enquête de la police italienne.» Sur le terrain, les hommes d'Arne Slot (qui fêtait son 46e anniversaire mardi) ont signé une victoire probante (1-3) avec des buts d'Ibrahima Konaté, Virgil Van Dijk et Dominik Szoboszlai en réponse à l'ouverture du score précoce de Christian Pulisic (3e).

JUVENTUS

Le jeune Yildiz entre dans l'histoire

Son petit chef-d'œuvre a une saveur historique. A plus d'un titre. Kenan Yildiz est devenu mardi le premier buteur de la Ligue des champions élargie, avec son nouveau format et sa poule unique de trente-six équipes. Le jeune attaquant de la Juventus a ouvert le score de manière sublime face au PSV Eindhoven (3-1). Servi sur le côté gauche à la 21e, l'international turc (14 sélections, 1 but) est rentré sur son pied droit pour enrouler une frappe en pleine lucarne. De quoi enflammer l'Allianz Stadium. De quoi surtout devenir le plus jeune buteur de l'histoire de la Juventus en C1, à 19 ans et 136 jours, pour sa grande première en Coupe d'Europe. Mieux que le légendaire Alessandro Del Piero, qui avait marqué lors d'une victoire contre Dortmund en septembre 1995 (3-1), à 20 ans et 308 jours. Avec son n°10 et son aisance naturelle sur le terrain, Kenan Yildiz fait d'ailleurs penser à l'ancien artiste italien, qui a inscrit 290 buts en 705 apparitions avec la Vieille Dame entre 1995 et 2012. «C'est Yildiz ou Del Piero?», s'interroge même La Gazzetta dello Sport ce mercredi matin, en rappelant que l'ex-taulier de la Juve avait lui aussi inscrit un but somptueux à l'époque contre le Borussia. Né à Ratisbonne, au sud-est de l'Allemagne, Kenan Yildiz a été formé au Bayern Munich, avant de rejoindre la Juventus à l'âge de 17 ans durant l'été 2022. Après avoir évolué durant une saison avec les jeunes du club du Piémont, il a débuté sa carrière professionnelle en août 2023 lors d'un succès sur la pelouse de l'Udinese en Serie A (0-3). Avant de marquer son premier but à Frosinone fin décembre (1-2). Sous contrat jusqu'en 2029, il compte aujourd'hui 37 apparitions sous le maillot bianconero, pour 5 buts et 3 passes décisives (toutes compétitions confondues).

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■				■			
4								■
5			■					
6		■						
7				■				■
8				■				■
9					■			
10		■						
11				■				
12								

VERTICALEMENT

- A. Révérend Père. Couverte de calcaire.
- B. Commandement. Grand véhicule de transport en commun. Des rayons pour bronzer.
- C. Machine en gare. Repassé sur le métier.
- D. Capitale du Tibet. Nullité sur l'échiquier.
- E. Il coupe la figue en deux, pareil pour le raisin. Célèbre bataille de l'Empire. Local d'artiste.
- F. De forme allongée. Non pollué.
- G. Toute colorée. Saisie à la machine.
- H. Division du yen. Elle donnait lieu à des éclats. Dissimulé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Quel beau filet de hareng !
- 2. Interdite par la loi.
- 3. Elle tire sur l'avion. Il donne de beaux draps.
- 4. Au bout d'un certain temps, elle transforme les reliefs.
- 5. Arrivé en ce monde. Flairé.
- 6. Mettre en ordre.
- 7. Grâce à lui, on peut remporter le point. Article contracté.
- 8. Elle transporte les parisiens. Héros de Spielberg.
- 9. Motocross. Actinium symbolisé.
- 10. Arrête.
- 11. Bernés. Mazout.
- 12. Grande ouverte.

LES MOTS FLÉCHÉS

FREMISSEMENTS	ACTION AU RUGBY	ANIMAL MOU	FAIRE PREUVE D'AUDACE	GRAND PAYS	TOTALEMENT ÉREINTÉE
MÉLANCOLIES	JOUE UN RÔLE	DIFFORME	COUPE DU BOIS	IL PRÉCÈDE LE SAUT	ARBRES DES ÉCUREUILS
ENVOÛTANT					
PRIX DU CINÉMA			PRENDRA LE CHEMIN		POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE
ATTRAPÉE				PETIT PERSONNAGE DE CONTE	
C'EST LE 83					
PRÉFIXE PRIVATIF				APPLICATION COIFFURE	APPRIIS PAR CŒUR
CÉRÉALE EN ÉPI					ANCIENNE EUROPE
TRANSPORT EN RÉGION PARISIENNE	AIGLE OU VAUTOUR				PRONOM RÉFLÉCHI
					SIX À ROME
		VASEE	TRAVERS	QUI A ÉTÉ BEAUCOUP PORTÉE	CONJONCTION DE COORDINATION
C'EST DU REMBOURRAGE		BIEN À TOI	CORDE D'ATTACHE		CHIFFRE
DÉCLINER, S'ÉTIOLER					
				POIGNÉE DE SAC	
CASIER À HOMARDS				CÉPAGE DE QUALITÉ	
POUR ABREGER UNE LISTE				CENTI-GRAMME	
				RÉSUMÉ DE CARRIÈRE	
		MATIÈRE PREMIÈRE POUR UN ÉCRIVAIN			
LIQUIDE QU'ON TROUVE EN TIGE				EST DOUBLE CHEZ LA VOYANTE	



SUDOKU

7	8		4		3		6	9
4			1		6			2
3			2		9			7
		7				4		
		3	7	1	4	6		
9		1		6		2		8
5	7						2	4
	3	9				8	1	
1			8	9	2			3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARCHIVAGE AVALE BAVETTE CAFETER CATARACTE CLAN ENCENS FASTE FIASCO
 GAMETE GRAVATS GRENADIN HECTARE HEURE MAINATE NIRVANA NOUVEAUTE
 OCEANE RESTITUER SACRE SAVARIN SOBRE SOUFFRIR TANNE TARATATA TRACT

E	N	A	E	C	O	H	S	A	C	R	E
N	A	T	R	T	E	O	E	A	E	E	N
I	N	A	E	C	U	M	T	U	N	I	G
D	A	T	T	F	H	A	T	C	R	R	A
A	V	A	F	I	R	I	E	A	A	E	M
N	R	R	A	A	T	N	V	V	N	R	E
E	I	A	C	S	S	A	A	A	U	N	T
R	N	T	E	C	S	T	B	L	G	O	E
G	E	R	B	O	S	E	E	E	C	E	N



RÉSEAUX SOCIAUX, MÉVENTES, BASCULEMENT DE LA PUB VERS INTERNET ET AUTRES INFORTUNES

Les médias pèsent-ils (encore) sur l'opinion publique ?

Une étude menée sur cinq ans par des chercheurs de l'université de Harvard, de l'université de Floride et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et publiée dans la très sérieuse revue « Science » affirme que les médias, du moins les plus importants, comme le NYT, gardent encore une certaine influence auprès des intellectuels



Le XXI^e siècle a été porteur de mauvais augures pour la presse papier. Les distorsions et les douleurs qui caractérisaient déjà cette presse depuis la fin des années 1980 se sont amplifiées ; l'avènement de l'Internet a été un coup brutal et sévère à cette presse pendue haut et court à la corde de la fibre électronique ; mais c'est surtout la prise de conscience du lectorat qui a été la cause la plus importante du recul de la presse quotidienne et sa lente désintégration. De plus en plus exigeant et averti, le lectorat se méfie désormais de la presse, tombée entre les mains des oligarques. De récession en crise et de dérive en compromission, la presse papier a été livrée dans le

monde occidental à ceux qui la financent, qui la rachètent et qui paient les journalistes ; la marge de manœuvre pour les véritables journalistes s'est rétrécie de manière alarmante.

Mais le jeu n'est pas totalement fermé pour le journaliste si celui-ci s'applique à demeurer un journaliste professionnel dont le métier, le noble métier, est celui d'informer. Pourtant, au niveau du monde démocratique, la presse papier peut encore aspirer à une vie plus longue, dix années au plus, certainement, selon des études menées par des Américains sur l'avenir des médias et qui prédisent la fin des médias avant 2030. Ne resteront que les grands titres, édités à petit tirage, et qui serviront aux riches

et aux nostalgiques pour s'informer sur les grands sujets politiques et économiques. Une presse livrée aux nantis, laissant aux populations l'information futile et délavée de l'Internet, qui sera considéré comme le média populaire par excellence.

Une étude menée sur cinq ans par des chercheurs de l'université de Harvard, de l'université de Floride et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et publiée dans la très sérieuse revue « Science » affirme que les médias, du moins les plus importants, comme le NYT, gardent encore une certaine influence auprès des intellectuels. D'autres études, tout aussi sérieuses, donnent l'année 2030 comme la fin finale de la presse

écrite, qui va évoluer en fonction des technologies du moment, en presse électronique, télévision ou sur un autre support non encore inventé.

À l'heure des fake news, des bulles de filtre et de la post-vérité, une autre étude américaine suggère que les médias classiques, même de taille modeste, conservent une influence importante sur les débats publics. Et qu'ils ont même une influence sur les changements d'opinion d'une partie de leurs lecteurs.

« La presse a encore son mot à dire dans le débat public, affirme Vincent Lucchese. Qu'il y ait besoin d'une étude scientifique pour émettre une telle hypothèse est en soi plutôt déprimant. Mais que le

pois des médias sérieux dans l'opinion soit confirmé par des chercheurs au pays de Donald Trump et de ses faits alternatifs, de Facebook et de son cortège de bulles de filtre, d'accapement des flux d'information et de certificats de journalistes, est finalement une bonne surprise.

« Les chercheurs ont en effet eu la tâche d'observer deux sujets particulièrement récalcitrants. Les médias d'une part, peu enclins à ouvrir leurs salles de rédaction et encore moins à se faire dicter leurs sujets. Et les citoyens d'autre part, dont l'opinion est volatile et dont le vote est protégé par le secret de l'isoloir. En cinq ans, les scientifiques ont tout de même obtenu la collaboration de 48 médias.

« En 2016, les Français étaient 51 % à faire confiance à la presse écrite, contre seulement 31 % à ce qu'ils lisent sur Internet, selon une étude de TNS-Sofres.

« Évidemment, se fier à Twitter pour refléter l'état du débat public comporte des limites importantes. Seuls 20 % des Américains sont présents sur le réseau social et les biais de représentativité sont plus que possibles, comme le note l'économiste de Stanford, Matthew Gentzkow, dans l'article de « Science ». « Mais pour Gary King [qui a dirigé l'étude, ndlr], les utilisateurs de Twitter sont une ressource précieuse pour évaluer la capacité des médias à influencer l'agenda, parce qu'ils représentent les personnes qui ont la volonté de s'exprimer pour influencer le débat politique », écrit la revue.

O.Fayçal

«Shogun», le nouveau visage des Samourais

«Shogun» le nouveau visage des Samourais, a triomphé aux Emmy Awards, aux Etats-Unis avec le prix de la meilleure série et d'autres trophées. Les Japonais ont fêté le lendemain ce triomphe même si beaucoup ont reconnu n'avoir jamais regardé cette série sur les dynasties nippones en guerre à l'époque féodale. La fresque épique sur les luttes de pouvoir dans le Japon du 17^e siècle est entrée dans l'histoire de la télévision avec 25 nominations aux Emmy Awards. Le feuilleton suit au départ un marin anglais échoué sur les côtes du Japon à une époque où l'empire nippon restait très fermé. Avant de plonger dans les intrigues de cour et les affrontements du shogunat féodal. Inspiré du roman historique du Britannique James Clavell, succès littéraire des années 1970, « Shogun » rompt avec des décennies de représentations stéréotypées de l'archipel nippon dans des films

ou émissions télévisées produites en Occident. Pour ce faire, une équipe de spécialistes – dont des perruquiers japonais – ont mis leur savoir-faire au service de la série, scrutant avec minutie les décors, costumes et mouvements des acteurs. L'historien Frederik Cryns, basé à Kyoto, a prodigué ses conseils sur l'utilisation des différents types de kimonos jusqu'à la disposition des tatamis. « Shogun », qui signifie « général » en japonais, adapté par la chaîne FX, propriété de Disney, a été filmé au Canada. Certains personnages ont été inspirés de figures historiques réelles, dont le protagoniste Lord Toranaga, basé sur le célèbre seigneur de guerre japonais Tokugawa Ieyasu. Dans le feuilleton, Toranaga – interprété par Hiroyuki Sanada – lutte contre ses ennemis, en s'appuyant sur le marin britannique John Blackthorne et la noble Toda Mariko.

UNE ÉTUDE DE HARVARD, DE L'UNIVERSITÉ DE FLORIDE ET DU MIT LE SUGGÈRE

Changements de paradigme dans l'opinion publique

L'opinion exprimée dans les débats publics, selon des chercheurs de l'université de Harvard, de l'université de Floride et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a été modifiée de 2,3 % en faveur des points de vue défendus par les articles de presse. Le chiffre est fort modeste si on le compare aux 20 % d'utilisateurs de réseaux sociaux ayant estimé avoir déjà changé d'avis sur un sujet social ou politique à cause d'articles partagés sur Facebook ou Twitter, selon une étude de novembre 2016 réalisée par le « Pew Research Center ». Matthew Gentzkow juge malgré tout l'influence de la presse « importante » et « surprenante », note « Science ». Car les quarante-huit médias ayant participé à l'étude sont majoritairement des médias à faible audience. N'ayant pu collaborer sur un protocole aussi scrupuleux avec de gros journaux, les chercheurs ont toutefois observé que lorsque le New York Times évoquait un sujet polémique comme la qualité des eaux de consommation, le sujet montait de 300 % en une seule journée sur les réseaux. Pas de quoi, conclut Vincent Lucchese, « balayer d'un revers de main les menaces d'une société post-vérité et de son armada de fake news qui planent de la Russie aux Etats-Unis. Mais la presse a les armes pour faire partie de la solution, et c'est encourageant de le rappeler (1) ». La marge de manœuvre se rétrécit de plus en plus dans un univers informationnel réglé à l'heure des fake news. En Algérie, nous l'avons dit abondamment, la presse ne se lit plus et ne survit que grâce aux subventions étatiques. Les indicateurs ne sont plus au rouge : ils indiquent la mort clinique. Depuis plusieurs années, le tirage des journaux a baissé, les invendus

atteignent des chiffres inquiétants ; les kiosques renvoient à l'éditeur les numéros invendus de la veille, lesquels vont grossir les paquets ficelés par cinquante, et entassés les uns sur les autres jusqu'au plafond des bureaux et des hangars ; même cédé au kilo aux commerces et aux poissonniers, le prix n'est plus rentable ; le sac plastique a remplacé le papier journal. Paradoxalement, ce tableau affligeant n'affecte pas les patrons de presse pour autant. Pourtant, en Occident, la presse, la télévision, les médias de manière plus générale continuent à influencer les citoyens. Les médias classiques, même de taille modeste, conservent une efficacité importante dans les débats publics et influencent les changements d'opinion d'une partie de leurs lecteurs. Ce qui a mené la presse papier à sa ruine c'était l'habitude d'une publicité stable, qui, chaque mois, vient renflouer les caisses, sans effort consenti, sans contrepartie, créant de nouveaux comportements, tout aussi antijournalistiques les uns que les autres, et un train de vie nouveau. La rédaction désemplit, fonctionne à l'agence de presse nationale, l'Internet fait le travail des journalistes, le copié-collé boucle à lui seul tout le journal. Souvent ce type de journaux fonctionne comme des PME-PMI familiales, avec l'épouse du patron aux commandes, ses enfants et les copains-copines au moulin, un nègre ou deux au four.

I.Med Amine

(1) *Usbektica.com*, « Bonne nouvelle pour la presse : Les médias pèsent-ils (encore) sur l'opinion publique ? », Vincent Lucchese, 2017.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:06	DOHR 12:42	ASR 16:11	MAGHREB 18:52	ISHA 20:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

HÔTELLERIE

L'ESHRA INAUGURE SA NOUVELLE ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), qui fête ses dix ans d'existence, a inauguré, hier, la nouvelle année universitaire 2024-2025, marquée par des nouveautés pédagogiques.

Lors de la cérémonie inaugurant l'année universitaire, le directeur général de l'ESHRA, Abdelkader Hadir, a affirmé que "l'édification d'une forte industrie touristique

exige une formation de haute qualité", annonçant le lancement, dès cette rentrée, d'un Master en hôtellerie et restauration au sein de l'école. De même que le projet d'un incubateur et d'un laboratoire de recherche dédiés à ces domaines, qui constitueraient un "carrefour national de réflexion" autour de la promotion du secteur touristique, ainsi que la reconduction du Forum lancé en 2023 à cet

effet. De son côté, le P-DG de la Société d'Investissement hôtelière (SIH), Smail Chaalal, dont dépend l'ESHRA, s'est engagé à cette occasion à assurer aux étudiants "un environnement de bien-être ainsi qu'un accompagnement personnalisé" durant leur parcours d'apprentissage, l'objectif étant de leur offrir "un savoir-faire dans un secteur en constante évolution".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 // N°906 // PRIX 20 DA

LIGUE 1 MOBILIS 2024-2025

La VAR fait ses débuts à Sétif et Béjaïa ce week-end

Le 29 août dernier, à seulement trois semaines du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique, la FAF avait annoncé qu'elle disposait de 35 arbitres certifiés VAR et A/VAR, ainsi que la certification de trois instructeurs VAR, à l'issue de la formation sur le système d'assistance Referee/VAR, à l'académie de la Confédération africaine de football, en Egypte.



La technique de la vidéo assistance à l'arbitrage (VAR) sera officiellement introduite dans le championnat de Ligue 1 Mobilis ce week-end, à l'occasion des matchs ES Sétif - MC El Bayadh et Olympique Akbou - NC Magra, comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF). "L'arbitre assistant vidéo lors du

match ESS-MCEB sera l'international Benbraham, épaulé dans sa tâche par l'autre international Gourari, alors que dans l'autre match entre l'O Akbou et le NC Magra, c'est Harkat qui sera arbitre assistant vidéo, secondé dans sa tâche par Bouïma" a-t-on détaillé de même source. Ces arbitres vidéo ont été désignés par la Commission Fédérale de l'Arbitrage (CFA), ayant procédé

par la même occasion à la désignation des différents officiels qui dirigeront les matchs de la première journée de Ligue 2 amateur, prévue les 20 et 21 septembre courant. Le 29 août dernier, à seulement trois semaines du coup d'envoi de nouvelle saison footballistique, la FAF avait annoncé qu'elle disposait de 35 arbitres certifiés VAR et A/VAR, ainsi que la certification de trois

instructeurs VAR, à l'issue de la formation sur le système d'assistance Referee/VAR, à l'académie de la Confédération africaine de football, en Egypte. Un premier groupe composé de 14 arbitres a pu, durant son séjour au Caire (7-17 août), recevoir des cours théoriques et des sessions pratiques sur la technologie de la VAR, alors que le deuxième groupe, composé de 21 arbitres, avait suivi la même formation du 18 au 28 août. En février dernier, le président de la FAF Walid Sadi avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison prochaine (2024-2025). Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout équipés. Pour rappel, la VAR a été utilisée à partir des quarts de finale de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, en demi-finales, et en finale, disputée le 5 juillet et remportée par le CR Belouizdad face au MC Alger (1-0).

POUR L'ACHAT DE 80 000 TONNES DE MAÏS

L'ALGÉRIE LANCE UN APPEL D'OFFRES

Des négociants européens ont déclaré hier que l'Office National de l'Alimentation du Bétail (ONAB) a lancé un appel d'offres international pour l'achat de 80 000 tonnes de maïs fourrager. L'Algérie souhaite obtenir ce maïs uniquement en provenance d'Argentine ou du Brésil. Les négociants ont précisé que la date limite de soumission des offres de prix est fixée au mercredi 18 septembre. Le maïs devra être expédié au plus tard le 20 octobre, en deux cargaisons variant entre 30 000 et 40 000 tonnes chacune. Les commerçants pensent que ce nouvel appel d'offres indique que l'ONAB n'a pas réalisé d'achat, ou seulement un achat limité, lors d'un appel d'offres de 120 000 tonnes de maïs, qui s'est clôturé la semaine dernière. Mardi, après sa prestation de serment, le président Abdelmadjid Tebboune avait déclaré que l'Algérie prévoit d'atteindre « l'autosuffisance complète en production de maïs et d'orge d'ici 2026, ainsi que l'autosuffisance en blé dur d'ici fin 2025 ». L'Algérie a établi un plan stratégique visant à étendre les surfaces irriguées à un million d'hectares, après avoir élargi celles du sud à 500 000 hectares, avec notamment l'investissement du Qatar sur 117 000 hectares et celui de l'Italie sur 36 000 hectares, en plus de 120 000 hectares d'investissements nationaux. Il est également question d'atteindre l'autosuffisance totale. Cela est à portée de main, l'Algérie produisant déjà 80 % de ses besoins en blé dur, un produit central de la consommation locale, et dont l'offre est rare sur le marché mondial comparé au blé tendre.

ANNABA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHU « IBN ROCHD » LIMOGÉ

Suite à un rapport accablant contre le DG du CHU Ibn Rochd, les autorités ont pris la décision de limoger ce responsable qui s'est rendu coupable de plusieurs griefs concernant la gestion du plus grand établissement sanitaire

à Annaba. Ce rapport a été rédigé par les membres d'une commission spéciale dépêchée par le ministère de la Santé publique et de la Population. Les griefs retenus contre lui, selon des indiscretions, sont surtout les nombreuses

négligences dans la prise en charge des accidentés et des patients au niveau des urgences. Il sera remplacé dans les prochains jours par le DG de l'hôpital de Constantine. En attendant, la gestion est assurée par un intérimaire.

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BÉJAÏA

LA 18^E ÉDITION AURA LIEU LE 8 NOVEMBRE PROCHAIN

La 18ème édition du semi-marathon ville de Béjaïa, qu'organise annuellement l'AMCBejaia, aura lieu le 8 novembre prochain. Désormais, le nom de la compagnie Algérie Telecom sera associé à l'appellation de cette manifestation sportive du fait qu'elle est le sponsor officiel. Une conférence de presse a été animée avant hier à l'hôtel Saladée, par l'AMCBejaia en collaboration avec Algérie Telecom, partenaire et sponsor officiel, qui est d'ailleurs "associé" à cette compétition sportive, devant un parterre de journalistes venus à cette occasion, pour annoncer la date officielle de la 18e édition du semi-marathon international de

la ville de Béjaïa. Selon les confédérés, les date d'inscriptions débiteront à partir du 1 octobre prochain, et le retrait des dossards ce fera à partir du 20 octobre, et pourront les récupérer aux niveaux des agences d'Algérie Telecom de Bejaia, Alger, Oran et Constantine, contrairement aux précédentes éditions où les participants récupèrent leurs dossards à Bejaia. "L'accompagnant de l'AMCB dans ce challenge sportif est plus qu'une conviction de la direction générale vu les valeurs véhiculées par ce semi-marathon qui sont d'ordre sportives, culturelles, touristiques ainsi que la valorisation de l'image de l'Algérie à

l'étranger". Nous dit Ait Dahmane Nabil directeur d'Algérie Telecom de Bejaia. Pour le président du Club l'AMCB M, Karim Harroudj, "le renouvellement du contrat de partenariat est un signe de grande confiance de la première compagnie téléphonique du pays en notre association". De son côté le directeur de la course, M Fatah Hadad, est très satisfait de la signature du contrat avec Algérie Telecom, pour permettre justement, "au semi-marathon de continuer son bonhomme de chemin", car ajoute -t-il " Algérie Télécom a cru en notre projet sportif et croit toujours car notre principal objectif n'est autre que de ras-

sembler les algériens des 58 wilayas du pays dans un cadre festif et sportif à Bejaia, à cela s'ajoute de véhiculer une bonne image de l'Algérie réelle et authentique à l'étranger de par les participants qui prendront part". Et "Nous tâcherons d'être à la hauteur de la confiance placée en nous par Algérie Telecom en qui nous renouvelons nos remerciements les plus chaleureux ".Par ailleurs, l'édition de cette année qui sera dédiée à la mémoire du défunt, le commissaire de la voie publique de Bejaia, Cherif Bouchibane, décédé en juin dernier à l'âge de 53 ans.

I.Mehdaoui

